

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 28 FEVRIER 1902

Winnipeg, 22.—Sir Charles Tupper a reçu, hier matin, une dépêche par le câble, l'invitant, ainsi que lady Tupper, au couronnement du roi Edouard VII.

Les citoyens de Fraserville ont donné un grand banquet, jeudi soir le 20 courant, à l'Hon. H. G. Carroll, le nouveau solliciteur général. La démonstration a été magnifique.

La loi que le gouvernement présentera à la Chambre, pour punir l'anarchie, décrètera la peine de mort contre tout anarchiste qui aura assassiné ou tenté d'assassiner.

L'Hon. M. Fitzpatrick a déclaré, aux Communes, que le gouvernement présenterait, durant la session actuelle, un projet de loi pourvoyant à la retraite obligatoire des juges de comté qui ont atteint l'âge de 75 ans.

Ottawa, 25.—M. Loy n'a pas pris son siège depuis le prononcé du jugement de la Cour Suprême. Il est retourné chez lui, ce soir. M. Loy sera de nouveau candidat.

L'Orateur n'a pas encore reçu le jugement de la Cour.

Le plébiscite sur la question de la prohibition au Manitoba aura lieu le 27 mars. La prohibition sera mise en vigueur en cette province, si 45 p.c. des voteurs se prononcent dans ce sens ou si 60 p.c. des électeurs inscrits votent pour la prohibition.

Une dépêche au *Star* dit que M. R. L. Richardson, le candidat battu à l'élection de Lisgar, a parlé devant une assemblée de la Political Reform Union, à Winnipeg, et qu'il a préconisé, pour les élections provinciales provinciales prochaines, la formation d'un parti indépendant qui serait composé des prohibitionnistes, du parti des ouvriers et des membres de la Political Reform Union.

La *Gazette*, de Montréal, publiait jeudi matin, un long article intitulé *Quebec Finances* (Les finances de la province de Québec.)

Cet article est élogieux pour le gouvernement Parent. L'organe conservateur anglais admet franchement que d'après le mode de comptabilité suivi au Canada, il existe un surplus de \$47,175 dans le bilan de 1901.

Plus loin, la *Gazette* dit que les hommes d'affaires constateront avec plaisir que l'item pour le paiement de l'intérêt sur les bons de chemins de fer, garantis par le gouvernement, est enfin disparu du budget.

LEON XIII

Jeudi, le 20 courant, était le 24e anniversaire de l'élévation de Sa Sainteté Léon XIII, au trône papal. Saint Pierre, le premier chef de l'Eglise, a régné 26 ans, et Pie IX, 31 ans. Au 2 mars prochain, le Pontife Suprême célébrera sa 92e année. Cet âge a été dépassé par un seul de ses prédécesseurs, qui vécut 94 ans.

Sa Sainteté, dont la santé se maintient avec une vigueur qui semble incompatible avec son âge avancé, dont toutes les facultés restent vives, et aussi jeunes, que lorsqu'il s'assit sur la Chaire de Pierre, qui se rappelle les événements de sa jeunesse aussi bien que ceux qui viennent de se passer, s'occupe de tout, surveille tout, commande tout.

Chaque année, les *Acta Leonis Papae XIII* montrent, par la lecture des documents qu'ils contiennent, à quel ensemble de questions a dû toucher la sollicitude pontificale. Vraiment, en présence de cette conservation merveilleuse des forces physiques et plus encore de la vigueur intellectuelle, on ne peut que répéter ce que les magiciens d'Egypte disaient au Pharaon ; *Le doigt de Dieu est là.*

Son Excellence Mgr D. Falconio, Délégué Apostolique, se faisant l'interprète des sentiments des Catholiques du Canada, a, le 20 février, jour où commençait la 25e année de Pontificat de N. S. Père le Pape Léon XIII, envoyé un télégramme de félicitations à Sa Sainteté.

Son Excellence a reçu, en réponse, le câblegramme suivant :

Rome, 22 février 1902.

A Son Excellence
Mgr Falconio,

Sa Sainteté a éprouvé un grand plaisir quand Elle a reçu, par l'entremise de Votre Excellence, les félicitations et les souhaits de l'Episcopat, du Clergé et des Catholiques du Canada, et de grand cœur Elle leur accorde à tous sa Bénédiction Apostolique.

M. Cardinal RAMPOLLA.

A l'occasion du Jubilé de Sa Sainteté Léon XIII, des cérémonies et des prières spéciales seront probablement ordonnées. Cependant, rien n'a encore été décidé en ce qui concerne le Canada. La coutume veut que le plus haut dignitaire du pays prenne l'initiative, et comme, dans le cas actuel, c'est le délégué apostolique qui occupe le plus haut rang, les évêques du pays attendront probablement ses instructions pour adopter une ligne de conduite.

Rome, 20. — Le Pape est entré aujourd'hui dans la 25e année de son pontificat. La célébration officielle du jubilé est remise au 3 de mars. Les fêtes jubilaires seront accompagnées de celles du couronnement. Aujourd'hui, on a chanté un *Te Deum* dans l'église de Saint Pierre et plusieurs autres offices religieux ont aussi eu lieu.

Le Souverain Pontife a reçu des félicitations de toutes les parties du monde. Il a fait observer que son jubilé a été marqué par la démission du comte Giussio, ministre des

Travaux Publics, qui a quitté le gouvernement plutôt que d'approuver la loi du divorce que l'Eglise défend pour la concorde de la famille et la moralité publique.

Voici les jubilés concernant Léon XIII, qui se rencontreront durant l'année 1903, si le Saint Père vit jusque-là :

20 février 1878, élu pape. — Jubilé d'Argent

19 février 1843, consacré archevêque.—Jubilé de Diamant.

19 décembre 1853, nommé cardinal.—Jubilé d'Or.

La politique du gouvernement de Québec

L'on. M. Parent, dans un discours qu'il a prononcé ces jours derniers devant la chambre, a fait un exposé clair et précis des bienfaits de l'administration libérale.

L'hon. premier ministre a démontré d'une manière irréfutable, en se basant sur les chiffres officiels, de quelle manière sage et éclairé les libéraux ont rempli le mandat que l'électorat de la province de Québec leur a confié.

Le manque d'espace nous empêche de publier ce discours, c'est pourquoi nous le résumerons le plus brièvement possible sans cependant en omettre les points les plus importants.

Les comptes publics qui ont été soumis à la Chambre à l'ouverture de la présente session, accusent, pour le dernier exercice, un surplus de recettes sur les dépenses ordinaires de \$71,339,74 et de \$47,174,56 sur toutes les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires.

C'est, tout le monde l'admettra, un résultat des plus satisfaisants.

Le gouvernement, malgré cela, ainsi qu'il l'avait promis, a augmenté les crédits pour l'instruction publique ainsi que les chiffres suivants le démontrent :

Pour les quatre dernières années de l'administration de nos prédécesseurs, les dépenses pour l'instruction publique accusent une moyenne de \$376,245 par année ; \$369,200 en 1894 ; \$371,260 en 1895 ; \$370,260 en 1896, et \$394,260 en 1897. Pour les quatre ans de l'administration libérale, la moyenne est de \$421,062.83 : \$418,760 en 1898 ; \$375,143 en 1899 ; \$438,758.37 en 1900 ; et \$451,589.68 en 1901. Nous avons augmenté la moyenne de \$44,817.83 et pour une égale période de quatre ans, nous avons dépensé pour l'instruction publique \$179,371 de plus que nos prédécesseurs.

La classe agricole n'a pas été négligée non plus. L'année dernière le gouvernement a dépensé pour l'amélioration de la voirie rurale la jolie somme de \$16,710.02, et on est disposé à augmenter cette dépense, en autant que le permettront les ressources de la province. Il en est de même de tout ce qui se rattache à l'agriculture que l'on veut rendre le plus prospère possible.

La dépense pour l'administration de la justice comprend les articles d'une nature essentiellement variable et incontrôlable, sujette à augmenter de pair avec la population. En consultant les comptes publics pour les exercices de 1897 en 1901, l'on verra que cette dépense a été de \$567,628.59 en 1897, et de \$521,

647.90 en 1901, soit une différence en moins de \$35,980.29.

Les recettes provenant des bois et forêts sont arrivées à un chiffre considérable, représentant près du tiers du revenu ordinaire de la province.

Durant les quatre ans finissant le 30 juin 1897, les frais d'administration des Terres, Forêts et Pêcheries ont monté de \$124,183.93 qu'ils étaient en 1894, à \$135,108.51, en 1897, soit une augmentation de \$11,417.58 ou de 9.19 pour cent. Durant le même intervalle, le revenu provenant de ces sources a diminué de \$905,163.96 pour 1894 à \$879,898.26 en 1897, soit une diminution de \$25,270.70.

Sous le présent régime, la dépense pour les mêmes fins a monté de \$126,305.31 qu'elle était en 1898, à \$138,425.16 en 1901, soit une augmentation pour une égale période de quatre ans, de \$12,219.85 ou 9.67 pour cent. Durant le même temps le revenu provenant de ces sources a augmenté. De \$1,087,042.52 qu'il était en 1898, il fut, en 1901, de \$31,465,003.07, ce qui constitue une augmentation de \$377,960.55.

L'hon. M. Parent a aussi parlé d'une question très importante touchant les pêcheries. Il s'agit de la réclamation d'une part de la somme de \$4,490,882.64 payée par les Etats-Unis au gouvernement fédéral pour un droit de pêche dans les eaux canadiennes.

Et cette réclamation n'est pas la seule que le gouvernement a décidé de faire valoir auprès des autorités fédérales. En vertu d'un jugement du Conseil Privé, le droit de consentir des baux et d'émettre des licences autorisant la pêche dans les eaux intérieures et maritimes comprises dans les limites de la province de Québec, appartient à cette province et non au gouvernement du Canada qui, jusqu'ici a exercé ces droits. On évalue à \$490,000 les sommes ainsi perçues de ce chef et on a en conséquence décidé de soumettre cette réclamation à la considération des autorités du gouvernement.

Comme on le voit par ce court résumé, les affaires de cette province sont entre bonnes mains et le gouvernement Parent, à cause de son administration irréprochable, peut compter sur la reconnaissance publique qu'il mérite à tous les titres.

Nous détachons ce qui suit de la colonne éditoriale du *Tablet*, organe de Son Eminence le cardinal Vaughan, dans son numéro du 15 février :

"L'Hon. Charles Fitzpatrick, le nouveau ministre de la Justice, au Canada, est bien connu à Londres, où il a souvent paru pour plaider des causes devant le comité judiciaire du Conseil Privé. Jeune encore, il fixa l'attention publique, au-delà même de son pays, lorsqu'il défendit le rebelle Riel ; et durant les cinq dernières années, il a fait plus que remplir, avec succès, les devoirs de solliciteur-général, car il a indubitablement ajouté à la stabilité de l'administration Laurier, où il figure honorablement parmi les collègues catholiques du plus capable premier ministre que le Canada a eu le bonheur de posséder."

Parlement Fédéral

Ottawa, 20.—La Chambre a siégé deux heures, hier. L'on a épuisé complètement l'ordre du jour.

Plusieurs questions d'un certain intérêt ont été posées. Le député Clark, de Toronto, entre autres, a demandé au gouvernement s'il avait donné la permission d'élever un monument au général américain Montgomery, à Québec.

Sir Wilfrid Laurier répondit que jamais personne n'avait demandé telle permission, et que jamais personne non plus n'avait produit aucun protêt.

M. Bourassa a soulevé un débat en demandant la correspondance concernant l'abrogation du traité Bulwer-Clayton, et la délimitation de la frontière d'Alaska.

Il insista dans son discours que le Canada était toujours sacrifié, quand l'Angleterre négociait avec les Etats-Unis, et que la chose était encore arrivée lors de la convention internationale à Washington et à Québec.

M. Laurier a refusé de produire la correspondance concernant la frontière de l'Alaska, parce que les négociations sont encore pendantes.

M. Gourley, de Colchester, a fait un discours sensationnel, en corroborant ce que M. Bourassa avait dit, et prétendant qu'il avait raison. Il a déclaré que lui-même était prêt à prendre les armes contre les Etats-Unis pour défendre les intérêts du Canada.

M. Laurier l'a mis à sa place, en disant que le Canada voulait vivre en paix avec les Etats-Unis, et qu'il espérait qu'il pourrait annoncer bientôt des progrès dans les négociations avec les Etats-Unis.

Ottawa, 20.—Le parti conservateur s'est rendu sans combat, dans la séance du Sénat, cet après-midi. Il s'agissait de nommer le comité spécial chargé de la formation des comités sessionnels. Or, quand le comité spécial est en majorité conservateur, il nomme les comités permanents à sa fantaisie et en donne naturellement la présidence aux conservateurs.

Cette année, la première fois depuis vingt-huit ans, le comité spécial aura une majorité libérale. On comprend l'importance de ce changement et l'on devine que l'intérêt de la journée, au Parlement, était concentré sur la séance de cette après-midi, au Sénat. On prévoyait une lutte formidable entre les ministériels et les oppositionnistes, à peu près d'égale force, cette année. Les conservateurs ont tenté un semblant de résistance, mais ça n'a pas tenu et la liste du gouvernement a été adoptée sur division, c'est-à-dire sans vote.

Voici les noms des sénateurs qui composent le comité spécial :

MM. Scott, Dandurand, Templeman, Ellis, Jones, libéraux.

MM. Mackenzie-Bowell, Fergusson, Mills et Loughhead, conservateurs.

MM. Mackenzie-Bowell, Landry, Loughhead et Fergusson ont protesté pour la première forme. L'Hon. M. Scott, qui a présenté la liste du gouvernement, a rappelé comment le parti conservateur, au Sénat, avait maltraité la minorité libérale depuis bientôt trente ans, en lui re-

fusant sa part d'influence légitime dans les comités sessionnels. Malgré cela, le parti libéral se montre aujourd'hui généreux pour l'opposition.

Ottawa, 21. — La Chambre s'est formée en comité des subsides sur les allocations au gouvernement civil et après avoir voté un grand nombre d'item, sans trop de discussion, s'est ajournée à lundi.

M. Fielding a annoncé, en réponse à M. Haggart, que Lord Strathcona n'avait pas l'intention de quitter son poste de haut-commissaire, à Londres.

M Fitzpatrick a déclaré que le gouvernement avait l'intention de présenter un bill pour permettre aux juges de la cour de comté de prendre leur retraite en touchant leur traitement lorsqu'ils auront atteint l'âge de 75 ans. Rien n'est décidé quant aux juges de la Haute Cour de justice.

Il est douteux que le gouvernement puisse pourvoir à la retraite de ces derniers, à moins qu'ils n'y consentent.

MM. Wade, MacLean et Larivière se sont prononcés en faveur de l'augmentation du traitement des juges.

M. Haggart croit que nous avons trop de juges. Il devrait y en avoir moins et ceux-là devraient être mieux payés. Il félicite le gouvernement d'avoir nommé les juges Mills et Davies, qui seront deux juges distingués à la plus haute cour du Canada.

Le Dr Sproule trouve que les tribunaux existent pour l'homme riche et non pour le pauvre homme. Il faut être riche pour passer par tous les tribunaux qui existent au Canada.

M. McCreary, lui, croit qu'un juge devrait être nommé à la cour suprême de l'ouest. Il demande aussi une augmentation de traitement pour les juges du Manitoba.

M. Fitzpatrick croit que les juges de la cour suprême devraient être choisis parmi les hommes les plus distingués qu'il y a dans le pays. Quant au coût de la législation, les jugements de la cour Supérieure sont finals à moins que par permission spéciale un appel ne soit accordé au Conseil Privé ou en d'autres termes au souverain. Ceci est un droit inaliénable de tout sujet anglais. Quant à la mise à la retraite d'un juge, il serait injuste de renvoyer un vieillard sans lui permettre de subvenir à ses besoins. D'un autre côté, les juges doivent être indépendants et au-dessus des caprices de qui que ce soit. Si nous avons tant de juges il faut s'en prendre aux législatures des provinces qui n'ont qu'à demander un juge pour que le parlement fédéral soit obligé de le nommer. Il n'est pas prêt à dire qu'il y a trop de juges en Canada, mais encore là c'est aux législatures qu'il faut s'en prendre. Il sait que la Cour Suprême a rendu de grands services au pays.

Le Parlement fédéral pourrait étudier la question de savoir si les appels à la Cour Suprême, ne devraient pas être limités aux causes qui sont affectées par les lois fédérales. C'est là une question de la plus grande importance.

Sur les items de la Cour d'Échiquier, MM. Haggart, Sproule et autres ont trouvé que cette cour coûterait cher, mais M. Fitzpatrick dit que pas un seul nouvel employé n'a été ajouté à la cour par le gouvernement actuel.

M. Fitzpatrick a annoncé dans le cours du débat qu'il y aurait une réorganisation des cours au Yukon sous peu, et la discussion à ce sujet a été remise à plus tard.

M. Fitzpatrick a annoncé en réponse à M. Larivière qu'un juge de

comté serait nommé à Winnipeg pour remplacer le juge Prendergast, sans délai.

Parlement Provincial

Québec, 20. — Mon Premier Livre continue d'empêcher l'opposition de dormir. C'est surtout M. Flynn qui l'a pris à partie. Il a déposé cet après-midi, un ordre de la Chambre demandant la production de tous les documents se rapportant à sa publication et à sa distribution.

En réponse à une question de l'Hon. M. Flynn, l'Hon. M. Turgeon a dit que le gouvernement avait fait imprimer 100,000 exemplaires de chaque partie de Mon Premier Livre, en langue française seulement; que 116,000 exemplaires ont été distribués dans toutes les écoles élémentaires qui en ont fait la demande. Le coût de l'impression et de la publication de ce livre a été de \$16,000 et les dépenses se rattachant aux frais généraux ont été de \$6,000.

Ces dépenses ont été payées en parties, et même le crédit voté par le statut 60 Vict., Ch. 3.

A propos du paiement du coût de Mon Premier Livre, M. Flynn a demandé un état détaillé de la dépense des \$50,000 autorisée par le statut 60 Victoria. Cet état sera produit bientôt; il démontrera que le gouvernement a prélevé \$22,000 sur ce crédit pour la publication et la distribution du livre d'école en question. Le chef de l'opposition prétend que cette dépense est illégale; car le statut en question spécifiait l'emploi de ce crédit de \$50,000.

L'Hon. M. Turgeon lui a répondu que la production des documents serait la réfutation de la prétention du chef de l'opposition et justifierait la conduite du gouvernement.

EN AFRIQUE

Londres, 20. — A l'assemblée annuelle du comité général de la Fédération Libérale Nationale qui a eu lieu à Leicester, hier, on a adopté, après une discussion animée, une résolution condamnant la politique du gouvernement relativement à la reddition sans conditions des Boers, affirmant que la sécurité dans le Sud-Africain ne pourrait être assurée que par une paix régulière avec des conditions générales, approuvant l'attitude de lord Rosebery à ce sujet et demandant à tous les membres libéraux de la Chambre des Communes de donner leur appui au chef libéral, sir Henry Campbell-Bannerman.

Prétoria, 21. — Lord Kitchener rapporte qu'un détachement de South African Constabulary a rencontré une force supérieure de l'ennemi, le 10 février, près de Vantondersbek, et il fut repoussé avec pertes.

Prétoria, 21. — Cent cinquante hommes d'infanterie montés, qui faisaient la patrouille de la rivière Klip, au sud de Johannesburg, le 12 février, cornèrent une ferme où ils soupçonnaient qu'il y avait des Boers cachés. Un seul Boer sortit de la maison et les Anglais se lancèrent à sa poursuite. Le Boer monta sur un kopje et les Anglais suivirent. A ce moment, un feu nourri s'ouvrit sur eux de trois côtés à la fois. Les Anglais se trouvèrent pris dans un piège où ils ne pouvaient se défendre. Huit officiers firent un vaillant effort et défendirent la droite avec fusils et revolvers, mais ils furent écrasés. Les Anglais perdirent dix officiers et dix soldats tués et blessés avant

de pouvoir se replier à l'abri d'un blockaus.

Londres, 21. — Un détachement des Scots Greys, l'un des meilleurs régiments de dragons anglais, a été défait par les Boers à Klipdam. Le major C. W. Feilden et le capitaine E. Usher ont reçu de graves blessures, deux hommes ont été tués, six blessés et 46 capturés.

Cette dépêche a été rapportée par Kitchener, dans une dépêche de Prétoria, en date du 19 février.

Durban, 21. — Dans une entrevue au camp de concentration de Maritzburg, Mme Dewet a dit que deux de ses fils combattaient encore avec leur père. Qu'elle regrette que le gouvernement ne lui eut pas permis de communiquer avec son mari et qu'elle était certaine qu'il ne se rendrait jamais. Mme Dewet a déclaré qu'elle préférerait voir son mari mort que de le voir se soumettre.

Cologne, 21. — Les amis de M. Kruger assurent que le vieux président et les chefs des combattants boers partagent les mêmes idées sur un des points principaux. Ils exigent avant tout, comme conditions de paix, l'indépendance complète des républiques de la rivière Orange et du Transvaal. Les dernières lettres du général Botha et de Dewet en font foi et sont de plus très encourageantes sur l'état actuel des Boers.

Rome, 21. — Un article qui a été publié dans la Tribuna, de Rome, et qu'on dit avoir été écrit par le correspondant de ce journal, à Paris, M. Capponi, est sous la forme d'une lettre ouverte à M. Kruger.

M. Capponi dit que M. Kruger a emprunté à la bible cette force et cette énergie dont il a fait preuve jusqu'à ce jour, mais qu'il lui recommande d'emprunter aussi à l'histoire l'indication de son devoir envers le pays qu'il représente.

On a conseillé à M. Kruger d'imiter l'exemple de Victor-Emmanuel, en 1848, ainsi que celui d'autres grands hommes et de demander la paix.

"Quoi que M. Kruger puisse faire, dit M. Capponi, il ne restera bientôt plus du Transvaal qu'une expression géographique. C'est maintenant le moment d'agir, moment qui peut être ne se représentera jamais."

Paris, 21. — Le docteur Leyds a dit au correspondant de la Presse Associée, aujourd'hui, que les délégués boers, MM. Wissels et Wolmarans, qui se sont embarqués pour New-York, sur le steamer Rotterdam, à Boulogne, le 14 février, ne faisaient que se rendre aux invitations des pro-Boers américains, et dans l'intention de régler la distribution des fonds et autres secours contribués par le peuple des Etats-Unis pour la cause boer.

D'autres parts, on dit que la controverse anglo-germanique est pour quelque chose dans ce départ et que les délégués boers croyant que la conduite de lord Pauncefote a refroidi l'amitié des Américains pour la Grande-Bretagne, veulent profiter de ce changement de sentiment pour tenter d'engager le gouvernement des Etats-Unis à modifier son attitude concernant l'intervention.

Berlin, 21. — Le Post, de Berlin dit que le fait que de nombreux violents ont été commis par les soldats anglais dans l'Afrique du Sud, sur les femmes et les jeunes filles boers a été affirmé par des témoins oculaires. Des outrages de ce genre, dit le Post, de Berlin, sont commis dans toutes les guerres par des soldats individuels, et on peut conce-

voir que, dans une armée de mercenaires composée d'éléments d'une très douteuse moralité, ils soient relativement plus fréquents que dans les armées nationales du continent.

Londres, 22. — Selon une dépêche spéciale de Prétoria, les soldats qui ont été écrasés par les Boers à Klip River, arrivaient d'Angleterre et ne connaissaient pas les tactiques de l'ennemi. Parmi les morts est le major Dowell, qui commandait les troupes.

Prétoria, 22. — Le général Dewet et 400 de ses soldats ont de nouveau traversé la ligne des blockhaus pendant la nuit du 10 courant, à 10 milles à l'ouest de Lindley. Les Anglais ont ouvert le feu sur les Boers dont deux seulement ont été tués. Les autres sont retournés à leur ancienne position, près de Reitz.

Berlin, 22. — A la chambre basse du Landtag prussien, le baron Von Richtelen a dit, hier, que le gouvernement anglais avait refusé l'offre d'une expédition médicale allemande aux camps de concentration de l'Afrique du Sud; mais qu'il acceptait l'envoi de vivres, de vêtements, etc.

Anvers, 22. — Le docteur Albrecht qui arrive du Transvaal, se rend aujourd'hui à Utrecht pour voir M. Kruger à qui, dit-on, il porte une importante communication secrète des chefs boers du Sud Africain.

Le docteur Albrecht dit que la guerre durera encore longtemps et que le système des blockhaus n'est pas efficace. Il pourra coûter aux Boers quelques hommes de plus, mais ils ne se rendront jamais et les Anglais ne seront jamais maîtres du Transvaal.

Berlin, 22. — Le comité chargé, en Allemagne, de recueillir des fonds en faveur des Boers, a voté en leur faveur un don immédiat de 300,000 mares, moitié en argent et moitié en articles de toutes sortes nécessaires à l'existence. Les Boers enfermés dans les camps de concentration bénéficieront de ces secours.

Londres, 23. — Une dépêche de Paris, au Chronicle, dit qu'il y a lieu de croire qu'un comité révolutionnaire irlandais a été fondé à Paris dans le but d'aider la cause des Boers au moyen d'une campagne de dynamite. Des fonds ont déjà été fournis. Le chef du comité irlandais-américain est de retour du Sud-Africain.

Londres, 25. — Le général Kitchener annonce au War Office que, pendant les deux dernières semaines, 20 Boers ont été tués, 12 blessés et 379 faits prisonniers et que 104 se sont rendus.

Londres, 25. — Le correspondant du Times, au Cap, signale un mouvement dirigé par M. Cecil Rhodes, parmi les loyaux du Parlement du Cap, et dont le but est d'induire le gouvernement impérial à faire adopter un "acte d'indemnité" et d'autres mesures de nature à rétablir la paix dans le Sud-Africain.

Londres, 25. — On nie, au War Office, que le général Botha, le commandant Boer en chef dans le Sud Africain, ait fait une offre de se rendre sous certaines conditions. Cette rumeur a pris naissance à Paris et a eu un bon effet sur les Kaffirs.

La religion est une mère. On la quitte au premier succès; elle nous attend à la première larme.

MGR BAUNARD.

Pensées de Carême

N'écrivez rien, ne faites rien d'où puissent naître la rancune et l'a-mertume.

Il ne suffit pas de faire les bonnes œuvres, mais il faut les bien faire, c'est-à-dire avec la pure intention de plaire à Dieu.

Avez vous commis quelque faute? la pénitence ne vous est pas moins nécessaire que le remède à celui qui a été blessé.

Voulez-vous marcher avec sécurité dans l'étroit chemin qui conduit au ciel? appuyez-vous sur le bâton de la croix.

Si parfois vous êtes tentés par le démon, encouragez-vous à lutter en pensant à la couronne qui vous attend.

Pour réussir dans les grandes choses, soyez d'abord fidèles dans les petites.

Lorsque vous agissez, ne consultez pas la prudence humaine, mais la foi.

Pratiquez l'humilité les uns à l'égard des autres.

Vivez saintement au milieu du monde, donnez le bon exemple.

Agissez comme si chaque jour était le dernier, et chaque action la dernière de votre vie.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un brisela-mes à Herring Cove," seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 3 mars, inclusivement, pour la construction d'un brisela-mes à Herring Cove, comté de Halifax, Province de la Nouvelle-Ecosse.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de C. E. W. Dodwell, écrivain, ingénieur résident, Halifax, N. E.; à celui du maître de poste de Herring Cove, N.-E., ainsi qu'au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de douze cent piastres (\$1,200) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ottawa, 7 février 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 2 f



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour le brisela-mes de Upper Salmon River" seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 3 mars, inclusivement, pour la reconstruction d'un brisela-mes où éperon à Upper Salmon River, dans le comté d'Albert, N.-B.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Geo. A. Day, ingénieur résident, St-Jean N.-B.; au bureau de M. C. E. W. Dodwell, ingénieur résident, Halifax, N. E. et au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme six cent piastres (\$600.00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 7 février 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

El Maska, 5cts

CHEZ LES MORTS

Un bon habitant arrive à la porte du Paradis.
 Il frappe : Pan ! Pan !!
 Saint Pierre, son trousseau de clefs à la main, ouvre le guichet.
 — Qui est là ?
 — C'est moi, Jean-Baptiste.
 — Que veux-tu ?
 — Grand saint Pierre, avec votre permission, j'aimerais à entrer dans le Paradis de Notre-Seigneur.
 — Qu'as-tu fait pour cela ?
 — J'ai élevé quinze enfants, je me suis conduit en bon citoyen et j'ai toujours fait mes devoirs.
 — Tu es Canayen, à ce que je vois.
 — Comme vous le dites, grand saint Pierre, natif de Grand Métis, en bas de Québec.
 — Arrives-tu directement de ta paroisse ?
 — Non, grand saint Pierre, j'arrive des Etats-Unis.
 — Ah ! tu arrives des Etats-Unis, cela change la question, Jean-Baptiste, mon ami, j'en suis fâché pour toi, car ce n'est pas ici ton paradis. Il y en a, paraît-il, un nouveau, tout petit, spécial pour une nouvelle église, que je ne connais pas bien, et qu'on appelle, je crois, l'église américaine. Vas-y et demande saint Patrick, le patron de l'Irlande ; c'est lui qui a la clef et il te renseignera mieux que moi.
 — Merci bien, grand saint Pierre
 Le guichet refermé, Jean-Baptiste se dirige vers le paradis américain.
 Arrivé à la porte, il frappe : Pan ! Pan !
 Saint Patrick, sa clef à la main, ouvre le guichet.
 — What do you want ?
 — Grand saint Patrick, avec votre permission, j'aimerais à entrer dans le Paradis américain.
 — What do you say ?
 — Grand saint Patrick, avec vous.....
 — Talk United States. I do not understand french.
 — Je ne peux pas, grand saint Patrick, j'ai toujours fait mes devoirs en français.
 — You do not talk english ? then you are not an American and there is no room here for you, get out !
 Le guichet refermé, Jean-Baptiste, très embarrassé, retourne au paradis de Notre-Seigneur.
 — Comment, dit saint Pierre, c'est encore toi, Jean-Baptiste, pourquoi n'es-tu pas dans le paradis américain ? Il n'y manque pas de place, cependant, car il passe bien peu d'âmes, par ici, pour y aller.
 — Je vais vous dire, grand saint Pierre, saint Patrick ne veut pas m'ouvrir la porte, parce que je ne parle pas United States ; donc, si vous n'avez point de paradis Canayen, grand saint Pierre, ouvrez-moi la porte du vôtre.
 Le cas était embarrassant.
 Saint Pierre alla consulter Dieu le Fils, qui répondit :
 — Ouvrez la grande porte à Jean-Baptiste ; il a été bon père de famille, bon citoyen, bon chrétien, et il n'est pas nécessaire de parler anglais pour aller dans le Royaume des Cieux.

Embaumement

M. Jos. Cormier, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il vient de passer avec distinction au Collège d'Embaumement de la Puissance du Canada, où il a obtenu un diplôme, par lequel il est autorisé à faire l'embaumement des corps.
 M. Cormier possède tous les instruments et accessoires nécessaires et sera prêt à toute heure à donner ses services comme embaumeur soit à la ville, soit à la campagne.
 Ses prix sont des plus modiques

Victimes des fièvres

LES SUITES SONT SOUVENT PIRES QUE LA MALADIE ELLE MEME
 Une victime des suites des fièvres typhoïdes parle de son triste état.—Elle paraissait n'en avoir pas pour longtemps à vivre.
 Il arrive souvent que les suites de certaines maladies, telles que les fièvres, la grippe, etc., sont plus graves dans leurs résultats que la maladie première elle-même, et que la malade devient en quelque sorte une épave physique. Ce qu'il faut dans de pareils cas, c'est un tonique pour enrichir le sang, renforcer les nerfs et remettre le système en bon ordre. M. L. Barnhardt, un jeune cultivateur dont les affaires sont florissantes, en qui demeure près de Welland, Ont., est prêt à prouver la véracité des avancés suivants : M. Barnhardt dit : "Il y a quelques années, alors que je demeurais aux Etats-Unis, je fus pris d'un attaque des fièvres typhoïdes, dont les suites furent plus désastreuses pour ma constitution que la fièvre elle-même, et pendant des mois, je fus une ruine complète. Je n'avais pas d'appétit, j'avais les yeux hagards et la figure émaciée, tout comme si je n'avais plus eu de sang.
 J'avais de violents et douloureux maux de tête, en un mot, tout annonçait une fin rapide. J'essayai pas moins de trois médecins, qui ne me firent aucun bien. J'en étais à ce point, quand un de mes amis fit part de mon cas à un autre médecin, lequel me suggéra de suivre un régime aux Pilules Roses du Dr Williams. Je suivis son conseil et je m'en trouvais un ne peut mieux. Dès le commencement, pour bien dire, les pilules me soulagèrent, et je continuai d'en prendre jusqu'à ce que j'en eusse épuisé environ une douzaine de boîtes, alors que je me sentis revenu à ma santé première, et que mon poids avait monté à 165 livres. J'ai joui de la meilleure des santés, depuis, et je ferai toujours des Pilules Roses du Dr Williams l'éloge qu'elle méritent à si juste titre."
 Ces pilules sont un remède certain contre les suites des fièvres, de la grippe et de la pneumonie. Elles donnent un sang nouveau, riche et rouge, et renforcent les nerfs depuis la première dose jusqu'à la dernière ; et, c'est ainsi qu'elles guérissent des maladies comme l'anémie, la névralgie, le rhumatisme, la faiblesse de cœur, les maux de rognons et du foie, la paralysie partielle, la danse de St-Guy. Elles guérissent ainsi les maladies fonctionnelles, qui rendent la vie si misérable à tant de femmes, et redonnent aux joues pâles et ternes l'éclat de la santé. Les autres pilules toniques alléguant le même pouvoir ne sont que des imitations de ce grand remède, et l'acheteur devrait voir à ce que le nom au complet, "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People", soit sur chaque boîte. Vendues par tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco, à raison de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, à ceux s'adressant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

AVIS

M. A. Marcoux, de St-Hyacinthe, ayant fait un contrat pour 500 machines Raymond, par année, nous lui avons concédé le contrôle des comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Shefford et Drummond.
 Par conséquent toute personne ayant besoin de cette célèbre machine, dans les comtés ci-dessus, devront s'adresser à l'avenir à M. A. Marcoux, 124 rue Cascades, St-Hyacinthe.
 FOISY FRÈRES,
 Montréal.
 Seuls contracteurs pour la province de Québec.

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. RUMMONDVILLE

IMPRIMERIE
 ...DE...
LA TRIBUNE.



Impressions
 Commerciales
 de
 toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,
 Factums, Listes de Prix,
 Blancs de Comptes,
 Menus,
 Cartes d'Affaires,
 Circulaires,
 Programmes, etc., etc.

SPECIALITE :

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.
 Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.
 Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

Batisse du Grand Hotel,

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

ST-HYACINTHE.

A. DENIS, prop^r

Ecole Commerciale Pratique

Professeur B. Lalime,
 Place du Marché.
 Au-dessus du Magasin M. O. David & C^o
St-Hyacinthe.
 Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc
 Correspondance sollicitée.

L. P. Morin

ENTREPRENEUR-MENUISIER
 MANUFACTURIER DE
**PORTES, CHASSIS,
 JALOUSIES, MOULURES,
 DECOUPAGES, ETC.**
 Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
 AUSSI.
 Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE,
 Séché à la vapeur, préparé et brut]
**Bois de Charpente,
 Bardeaux, etc.**
 Tout ouvrage fait promptement.
 Satisfaction garantie;
 Coin des rues...
 St-Antoine et St-Joseph
 * **St-Hyacinthe**

A vendre ou à louer
 La maison autrefois occupée par M. A. O. T. Beauchemin, avocat.
 Belle localité, avec toutes les améliorations moderne.
 Pour informations, s'adresser à
 M. CLÉOPHAS PAGNUELO,
 ou M. OSCAR JACQUES.
 Prix modéré.

LA COMPAGNIE
C. A. HAMEL

MAGNINISTE
 ENGIN, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.
RUE MONDOR
ST-HYACINTHE



CREMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :
 C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.
 Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.
 G. T. R. — Allant à Montréal, 5.35, 7.20, 11.45, A. M., 5.30 P. M.
 Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.35, 9.53 P. M.
 Local, G. T. R., arrive à 6.20 P. M.
 I. C. R.—Allant à Montréal, 9.14 A. M., 4.15, 8.21, 8.45 P. M.
 Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 5.55, 12.54 P. M.
 Q. S. R.—Allant à St-Jean, 8.05 A. M., et 6.15 P. M.
 Allant à Sorel, 9.00 A. M., et 7.40 P. M.
 Octobre 1901!

Cadeaux, Cadeaux
 Ne manquez pas d'aller voir les Marchandises de Fantaisie, Boîtes de Toilette, Paniers et Boîtes à ouvrage, Albums, Statuettes, Jouets, Poupées, etc, chez
TRAHAN & McNULTY,
 Enseigne de la Boule Rouge.

Cartes d'Affaires.

BOURGAULT & MARCEAU
 AVOCATS
 11 Rue St-Denis, -- ST-HYACINTHE.

BLANCHET & CHICOYNE
 AVOCATS,
 167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

P A MESSIER
 Avocat
 14 Rue St-Denis,
 ST-HYACINTHE.

BERNIER & CORMIER
 NOTAIRES.
 Bâtisse de la Banque E. T.
 Rue St-Denis,
 ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & BAZINET,
 NOTAIRES
 18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

MORIN & BORDUAS
 NOTAIRES
 Commissaires de la Cour Supérieure,
 169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

L. G. MEUNIER
 Huissier Cour Supérieure
 et Collecteur
 ST-PAUL D'ABBOTTSFORD, QUE.
 i.o.c.

L. E. MOREL, De la maison CASAVANT FRÈRES, ST-HYACINTHE.
 ACCORDEUR de PIANOS Prix \$1.50
 Adresse : Hotel Ottawa Tel. 46.

Cartes de Visite

COMMANDEZ VOS
 CARTES DE VISITE
 AU BUREAU DE.....

LA TRIBUNE

NID "VIGILANT"

INCLINÉ — AJUSTABLE
 (Brevet Can. et E.U.)
 Empêche les poules de manger les œufs.
 Simple — Sûr — Durable
 Pas de ressorts — les œufs ne peuvent se casser — le nid incliné empêche les insectes et les parasites. Demandez-le à votre marchand ou écrivez à L. P. Morin, Inventeur et Manufacturier, 157 rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Que. Prix 45c. chaque. On demande des agents.

LE ROSAIRE
 ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINES!
 REVUE MENSUELLE
 publiée par
LES PÈRES DOMINICAINS
 du Couvent de Saint-Hyacinthe.
 (32 pages avec illustrations)
 ABONNEMENT : \$1.00/PAR AN

L. N. TRUDEAU.
 DENTISTE,
 102 Rue MONDOR,
 ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.
 DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

St-Hyacinthe Illustré

Historique de St-Hyacinthe
 (Français et Anglais)
 Contenant plus de 100 Gravures
 EN LITHOGRAPHIE!
 Des Edifices Publics, Religieux,
 Manufacturiers, Etc.,
 de St-Hyacinthe
PRIX 25 Cts.
 En vente seulement au Bureau de
CE JOURNAL

En Ville

Vitre brisée

Une grande vitre a été brisée, ces jours derniers, à la devanture du magasin de MM. Bissonnet & Brodeur, par un glaçon tombé du toit. La vitre était assurée.

Minstrel Show

M. E. Burke, autrefois de St-Hyacinthe et maintenant de Woonsocket, R. I., vient de prendre un engagement avec le *Parisian Girl Minstrel Show*, comme chanteur comique et comédien.

Nous lui souhaitons plein succès.

Commencement d'incendie

Jeu de nuit de la semaine dernière, les pompiers ont été appelés au coin des rues Ste-Marguerite et Ste-Marie, pour éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré chez Mme Fortin.

Comme le feu devenait menaçant, les pompiers ont dû se servir des boyaux à incendie.

Les dommages s'élèvent à environ \$100.

On dit que le feu a été mis par un tuyau surchauffé.

Personnel

Le Lt-Col. A. Roy, de St-Jean, était à St-Hyacinthe, mercredi soir.

M. le Commandant était venu rencontrer les officiers du 84, pour affaires concernant le régiment.

Il est retourné hier.

—Mme C.-A. Poirier, de Waterloo, est en visite chez ses fils, MM. J.-F. et B.-S. Poirier.

—Mlle Amanda Loïselle, de St-Liboire, est en promenade en cette ville, pour quelques jours.

—M. J.B. Lavigne, manufacturier de tentes et d'auvents, de Montréal, était de passage à St-Hyacinthe, mercredi, en voyage d'affaires.

Mi-Carême

La mi-carême sera signalée, la semaine prochaine, par deux grands concerts. Le premier, qui sera donné par la Garde de Salaberry, et que nous avons déjà annoncé, aura lieu mardi, à la salle de l'Hôtel de Ville. Le second sera donné jeudi, à la salle Montcalm, par Mlle Antoinette Côté et quelques amateurs de la ville. Le programme est très varié. On jouera trois magnifiques comédies, *La Souris*, par Armand DesRoseaux, *L'Amour de l'Art*, par Labiche, et *A Happy Pair*, par T. Smith.

Mlle Côté se fera entendre dans quelques morceaux de chant.

Fête de Mgr Decolles

L'anniversaire du sacre de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe tombant cette année, un dimanche, (le 9 mars), il a été décidé, avec l'agrément de Sa Grandeur, d'en remettre la célébration au jeudi suivant, afin de permettre au clergé d'y prendre part.

Sans préjudice de la commémoration que l'on en devra toujours faire à la messe du 9 mars, selon les règles liturgiques, le 9e anniversaire d'épiscopat de S. G. Mgr Decelles sera donc fêté à la cathédrale, le 13 mars prochain. La veille au soir, le Séminaire donnera une séance en l'honneur de Monseigneur

Communiqué de l'évêché.

Le 26 février 1902.

Costumes à la mode

Un grand choix d'Étoffes à Costumes, à la mode, Étoffes à Manteaux et à Colletteries, Manteaux faits pour Dames, jeunes Filles et Enfants, ainsi que Soies et Flanelles d'Opéra pour Matinée, chez

TRAHAN & McNULTY,
Enseigne de la Boule Rouge.

AVIS

Est par les présentes donné aux personnes ayant en leur possession des livres provenant de la bibliothèque du club National, de les rapporter au bureau du greffier de la cité de St-Hyacinthe sous le plus court délai.

Par ordre,

L. R. OSTIGUY,
Greffier.

Le Rosaire

Voici le sommaire de cette revue, pour le mois de mars :

Gravure : La mise au tombeau, Raphaël.

Rosaire. — La Passion du Sauveur, R. P. Desjardins.

Histoire.—Trente jours sous la tente (suite), R. P. Van Becelaere.

Poésie.—Hymnes de l'office de St Thomas, Prato.

La mort de St Thomas d'Aquin.

Variétés : L'esprit et la lettre, (conte d'Orient.)

La Pâque chez les Juifs.

Chronique. — Recommandations. — Prédications.

Nouvelle compagnie

La nouvelle compagnie F. X. Bertrand, qui vient d'être formée au capital de \$48,000, et incorporée par lettres patentes sous le grand sceau de la province de Québec, a fait l'élection de ses premiers directeurs, jeudi dernier.

Directeurs : MM. F. X. Bertrand, D. de L. Taché, L. P. Morin, J. C. Désautels, Ev. Berthiaume et N. Dussault.

Les directeurs ont nommé M. F. X. Bertrand, président, et M. de L. Taché, vice-président; secrétaire-trésorier, M. Noé Dussault; auditeurs : MM. C. A. Morin et F. Chartier, fils.

Mort accidentelle

Nous avons appris avec regret la mort accidentelle du Dr R. Ménard, de Biddeford, Me, arrivée jeudi soir, le 20 courant.

Samedi, le 15 courant, le docteur revenait en voiture de visiter ses malades, quand son cheval eut peur et prit l'épouvante. Dans sa course, le cheval vint à passer près d'une colonne en pierre et le ballonnement de la voiture fit que le docteur se frappa violemment la tête contre cette colonne et il perdit connaissance.

Transporté chez lui, il reçut les meilleurs soins de ses confrères. On avait d'abord espéré le sauver par la trépanation qui fut pratiquée avec succès, puis on avait enlevé le caillot qui s'était formé au cerveau. Mais ce fut un vain effort. Le Dr R. Ménard s'est éteint jeudi après-midi, le 20 courant, à l'âge de 29 ans et 7 mois.

Le défunt avait fait une partie de ses études classiques au Séminaire de cette ville, et avait suivi les cours de médecine à l'Université Laval de Montréal.

Il laisse une épouse et une mère pour le pleurer.

Il était marié à Mlle Lucie Beaupré, fille de M. Jos. Beaupré du village de La Providence.

Les funérailles ont eu lieu samedi, à l'église St-Joseph, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Après le service funèbre, le corps fut transporté à la station du Boston & Maine et mis à bord d'un train en destination de St-Hyacinthe.

Après l'arrivée du train, dimanche matin, un *Libera* fut chanté sur le corps du défunt, à l'église Notre-Dame. Puis on le transporta au cimetière de la paroisse. Une longue suite de parents et d'amis suivirent le cortège funèbre.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Perdu

M. J. O. St-Pierre, de St-Pie, remercierait infiniment la personne qui pourrait lui donner quelques nouvelles d'un sac de fleur qu'il a perdu, samedi, à partir de chez M. Chs Péloquin, à la pointe des fourches, sur la glace.

Chambre de Commerce

Il y aura, mardi, le 4 mars, à 8 hrs, p. m., assemblée générale de tous les membres de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe, pour procéder aux élections annuelles.

Cette assemblée aura lieu aux bureaux de la Banque de St-Hyacinthe.

Améliorations

M. L. P. Morin, entrepreneur et manufacturier de portes et chassis, a fait d'importantes améliorations à sa manufacture, à laquelle il a fait ajouter un étage pour poser de nouvelles machineries. Il a aussi fait changer l'arbre de couche principal de son établissement par un autre en acier d'une plus grande force.

Bain glacié

M. Joseph Beaupré, propriétaire d'une glacière, au village La Providence, était à travailler sur la glace, la semaine dernière, avec une paire de chevaux, quand l'un d'eux est tombé à l'eau. Après mille difficultés, il réussit à le tirer de sa mauvaise position, à l'aide de son autre cheval.

En voilà un qui a vu la mort de près.

Quilles

Il y a eu un concours de quilles, mardi soir, entre les Philharmonique et les Montcalm, sur les allées du club Philharmonique.

Les Montcalm ont été battus par 57 points.

Les joueurs du club Philharmonique sont allés jouer, hier soir, jeudi, à Montréal, contre les Pointe St-Charles. Nous n'avons pas le résultat.

Stations de Maturation

Nous sommes heureux d'apprendre que le ministère de l'Agriculture a décidé d'établir quatre stations de maturation pour le fromage dont une sera à St-Hyacinthe; les trois autres seront à Cowansville, à Brockville et à Ingersoll.

Cette décision a été prise pour assurer l'uniformité de qualité de notre fromage.

Anniversaire

C'est avec plaisir que nous saluons le 24^{ème} anniversaire d'un de nos meilleurs journaux canadiens-français, *La Patrie*. C'est aussi avec plaisir que nous constatons les progrès qu'il a faits, sous tous rapports, depuis 1896, progrès qui le mettront bientôt à la tête des journaux canadiens, si l'élan qu'il s'est donné ne diminue pas.

Que le confrère veuille bien accepter nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

Pool

Il y a eu dimanche soir, dans les salles de la Société Philharmonique une magnifique partie de pool entre MM. Hogue et F. Larochelle, de cette ville, pour le championnat du club. M. Larochelle a battu M. Hogue par un score de 92 à 100.

Après la partie, M. Joe Hood, le fameux expert américain, a donné une jolie exhibition des coups d'adresse qui peuvent s'accomplir sur la table de pool.

M. Hood a joué, lundi soir, contre MM. Larochelle et Hogue, les deux meilleurs joueurs de la Philharmonique.

El Maska, 5cts

Machine électrostatique

Le Séminaire de St-Hyacinthe vient de faire l'acquisition d'une nouvelle machine électrostatique très puissante.

La machine qui est du système Holtz, sort de la manufacture Waitte & Bartlett, de New-York. Elle a été installée mardi dans le cabinet de Physique du séminaire.

Ordination

A la chapelle privée de l'évêché, samedi dernier, Sa Grandeur Mgr Decelles conféra l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé Achille Chassé, du diocèse de Sioux Falls, Dakota.

Après l'ordination, M. l'abbé Chassé est parti pour la Baie du Febvre où demeure sa famille. Il a chanté la grand'messe, le lendemain, à l'église paroissiale.

Encore le Viaduc

Plusieurs plaintes ont encore été faites au sujet du viaduc. Il est impossible d'y passer, en temps de dégel, sans faire souiller ses vêtements par les gouttes d'eau, plus ou moins nettes, qui tombent sur la tête des passants.

Il est fort à souhaiter que notre Conseil voie à ce qu'il soit mis dans un état convenable.

Accidents

Un accident sérieux est arrivé, jeudi soir, sur le chemin de fer du Québec Sud, près de Henryville.

Deux locomotives poussaient une charrue pour déblayer la voie, avec une vitesse de 35 milles à l'heure. En arrivant dans un épais banc de neige, la charrue fut précipitée hors de la voie, entraînant avec elle les deux locomotives.

Le conducteur A. Aubertin, MM. F. Péloquin, H. Roberge et Frs Brodeur, qui étaient de fonction, ont tous été blessés plus ou moins gravement. M. Aubertin a eu une mâchoire de brisée; M. Péloquin s'est fait disloquer une jambe; M. Brodeur, une épaule, et M. Roberge a reçu de graves contusions sur tout le corps.

Le médecin de Henryville, mandé en toute hâte sur le théâtre de l'accident, prodigua ses soins aux blessés, qui furent ensuite amenés à St-Hyacinthe.

Les blessures ne sont pas mortelles.

—M. Ls. Desmarais de St-Pie, élève du séminaire de cette ville, s'est brisé la clavicule d'un pied, lundi dernier, en jouant avec ses compagnons.

Après avoir reçu les premiers soins que requerrait son état, le blessé a été conduit dans sa famille.

Souvenir mortuaire

Nous avons cru répondre au désir de tous les diocésains de St-Hyacinthe en préparant une petite *feuille-souvenir*, à la mémoire du vénéré Père Spirituel que la mort vient de nous ravir et que nous pleurons tous.

On trouvera au bureau de *La Tribune* cette *feuille-souvenir* qui contient le portrait de feu Monseigneur Moreau, avec notes biographiques, ainsi que prières portant indulgences.

Cette feuille est de format convenable pour être placée dans un livre de prières.

MM. les Curés, les Supérieurs et Directeurs des Collèges et Communautés ainsi que les Supérieures et les Directrices des Couvents pourront se procurer cette *feuille-souvenir* au prix modique de \$1 le 100 en s'adressant au

BUREAU DE LA TRIBUNE,
St-Hyacinthe.

Impressions.

—Comment le trouvez-vous.

—Sa figure respire la franchise...

—En effet ! Il a l'air idiot... et il l'est !

Mercredi, le 26 courant, était le 100^e anniversaire de la naissance de Victor Hugo.

A vendre

Voitures et corbillards à très bas prix

JOS. CORMIER
coin des rues Piété et Williams
St-Hyacinthe

Tell. 173

Dubuque, Iowa, 26.—Le frère Eugène, faisant partie depuis 23 ans, de la Communauté des Trappistes, vient de renoncer à ses vœux et de retourner dans le monde. Son véritable nom est Joseph Graham. Il a obtenu une dispense spéciale de Rome.

Boulangerie à vendre

Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition.

S'adresser à

MÉDÉRIC ALLARD,
St-Louis de Bonsecours

Le gouvernement Salisbury a été mis en minorité de sept voix sur un projet relatif aux chemins de fer.

Un député irlandais a provoqué les rires en s'écriant aussitôt : "C'est un grave accident de chemin de fer" !

Londres, 26.—Une dépêche du Cap au *Daily Mail* donne des statistiques démontrant que 11,000 rebelles de la colonie du Cap se sont joints aux Boers depuis le commencement de la guerre.

Londres, 26.—Lord Kitchener rapporte que 600 Boers, avec des bestiaux, ont attaqué les avant-postes près de Bothasberg, Transvaal, dans la nuit du 24, et que plusieurs ont réussi à passer. Ils ont laissé 15 morts et 6 blessés.

Naissances

A Montréal, le 17 courant, au No 241, rue des Seigneurs, l'épouse de M. A. C. Théoret, boucher, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Paul-Emile-Lorenzo.

Parrain et marraine : M. et Mme A. Charbonneau, oncle et tante de l'enfant.

En cette ville, le 21 courant, l'épouse de M. A. Ménard, un fils.

En cette ville, le 21 courant, l'épouse de M. Ant. Boulay, commerçant, une fille.

Parrain et marraine : M. Omer Boulay et Mlle Azilda Boulay, frère et sœur de l'enfant.

En cette ville, le 21 courant, l'épouse de M. J. A. Forget, une fille.

A Notre-Dame, le 22 courant, l'épouse de M. Ls Laflamme, un fils.

A Notre-Dame, le 23 courant, l'épouse de M. Ant. Filibotte, un fils.

Décès

A Biddeford, Me., le 20 courant, le Dr Rodolphe Ménard, époux de Dame Lucie Beaupré, à l'âge de 29 ans.

En cette ville, le 24 courant, Mme Elizabeth Bérard, épouse de feu Ls Dion, à l'âge de 98 ans.

Mercredi, le 26 courant, à 6.15 h. a. m., à la résidence de son gendre, M. A. Bourgault, avocat, rue Girovard, est décédée, après une longue et cruelle maladie soufferte avec résignation, Mme veuve Elie Caouette, née Céline Benoit, à l'âge de 66 ans, 8 mois et 5 jours.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 9 hrs a. m.

Le convoi funèbre partira à 8.40 hrs précises, pour se rendre à la chapelle du Précieux Sang, où un *libera* sera chanté et de là à l'église paroissiale Notre-Dame du Rosaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Conseil de Ville

Séance du 21 février, 1902.

Présents : Son Honneur le maire Eug. St Jacques, MM. les échevins S. T. Duclos, Jos. Chenette, J. N. Lemieux, P. Authier, Frs Gervais, H. Gemme, A. Perrault, L. F. Morison, L. P. Morin et Eusèbe Morin.

Immédiatement après la lecture des minutes de la dernière séance, M. Perrault demande des explications au sujet de deux comptes présentés par la Banque de St-Hyacinthe, à la dernière assemblée. Ces comptes ont été approuvés, la semaine dernière, mais M. Perrault dit avoir de bonnes raisons pour demander qu'ils soient référés au Conseil en comité.

M. Duclos trouve un peu étrange l'attitude de M. Perrault, qui s'occupe de l'approbation des comptes quand il est question, pour le moment, de l'approbation des minutes. Sur le désir du Conseil, M. Perrault consent à différer la question qu'il vent soulever.

On procède ensuite à l'approbation des minutes de la dernière assemblée

M. le Greffier donne le rapport du travail des pompes pour la dernière semaine. Ce rapport indique qu'il a été pompé 5,704,100 gallons d'eau et brûlé 19,800 lbs de charbon. Ce rapport est adopté et déposé dans les archives.

Une lettre de M. L. A. Plante, commerçant de bois, par laquelle ce monsieur suggère au Conseil de mettre la taxe des marchands de combustible à \$25, est laissée sur la table.

Le Conseil décide de donner l'entreprise du plancher de la salle de police, au plus bas soumissionnaire.

Tous les comptes présentés sont approuvés, à l'exception de celui de l'avocat de la cité, M. V. E. Fontaine, qui se monte à \$405.05. Ce compte est rétéré au Conseil en comité.

M. Morison propose que le Conseil ratifie la nomination de M. Duclos comme président du comité du Feu et membre de différents autres comités. La motion est secondée par M. L. P. Morin et elle est adoptée à l'unanimité.

M. L. P. Morin ramène sur le tapis la question de la taxe des bureaux d'assurances. Plusieurs lui ont demandé si la ville laisserait l'augmentation de la taxe qui a été portée à \$100, il y a quelque temps.

Lors de l'augmentation de cette taxe, les compagnies d'assurances ont aussi augmenté leurs taux de 10%. Le secrétaire des compagnies d'assurances a déjà écrit au Conseil que lorsqu'il sera disposé à diminuer la taxe imposée, elles enlèveront l'augmentation de 10%.

M. Morin prie le greffier d'écrire de nouveau au secrétaire de ces compagnies pour savoir si elles sont toujours dans les mêmes dispositions; on verra ensuite ce qu'il y aura à faire.

M. Duclos dit que le samedi de la semaine du bazar, il a remarqué la présence de quatre hommes de police dans la salle du bazar. Il trouve qu'il y avait là de l'imprudence, car s'il s'était déclaré un feu quelque part, il n'y aurait eu que cinq pompiers de disponibles. Il désire qu'il soit fait une enquête à ce sujet, pour savoir qui avait donné ordre à ces quatre hommes de police de se rendre à la salle du bazar.

L'enquête est accordée, et le comité de Police fera rapport à la prochaine séance.

M. Morison informe le Conseil que plusieurs personnes lui ont parlé des désavantages qu'offre l'ouverture du marché, le vendredi soir. On prétend que ce fait empêche bon nombre de cultivateurs de venir au marché, et par là, il y a

moins de concurrence entre les vendeurs et les produits se vendent plus chers. M. Morison n'est pas contre l'ouverture du marché, le vendredi soir, mais il n'est que l'interprète de ceux qui lui ont fait ces remarques.

M. Gemme parle des avantages de l'ouverture du marché, le vendredi soir, pour la classe ouvrière, et des améliorations qu'il aimerait à voir faire au marché.

Puis le Conseil s'ajourne à vendredi, le 28 courant, aux lieux et heure ordinaires.

Anciennes paroisses

Quelle est la plus ancienne paroisse de chaque diocèse

On nous fournit la statistique suivante :

- Québec : Notre-Dame de Québec.
- Trois-Rivière : Champlain, 1679.
- Rimouski : Trois-Pistoles, 1713.
- Chicoutimi : Baie St-Paul, 1681.
- Nicolet : Nicolet et Gentilly.
- Montréal : Boucherville, 1668.
- St-Hyacinthe : Sorel, 1670.
- Sherbrooke : St-George de Windsor, 1833.
- Ottawa : Aylmer.
- Toronto : St-Paul de Toronto.
- Hamilton, Dundas, 1828.
- Antigonish : Arisaig, 1792.
- St-Boniface : St-Boniface, 1818.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-HÉLÈNE, 25 fév.—La grande retraite annuelle étant commencée de samedi dernier, il s'en suit que tous les paroissiens sont à leurs dévotions dès le commencement du carême.

—Comme les chemins, en règle générale, sont mauvais quand le carême tire à sa fin et que l'eau des savannes retiendrait, à cette époque, plusieurs familles chez elles, notre curé s'est hâté de faciliter à tous l'accomplissement du devoir pascal. Le temps si doux et si beau favorise les exercices de la retraite toujours suivis par des foules qui paraissent avides d'entendre la parole évangélique. MM. les abbés J. A. Sénécal et Ed. Decelles, prêtent à M. le curé Cardin le concours de leur science et de leur éloquence reconnues pour la prédication. M. l'abbé Forcier, de St-Eugène, ainsi que MM. les vicaires du voisinage ont chargé des confessions. On nous rapporte que ces messieurs du clergé sont unanimes à conseiller à notre curé de convertir le presbytère actuel en une maison d'école où les religieuses seraient appelées à donner l'instruction à toutes les jeunes filles de la paroisse et aux jeunes gens du village.

Puisqu'il est convenu qu'on doit faire d'importants changements, au printemps, dans le site des bâtisses appartenant à la Fabrique, formons des vœux pour que MM. les commissaires et les marguilliers sachent s'entendre dans l'union la plus parfaite pour donner à notre jolie paroisse une école parfaitement modèle. Il faudra nécessairement faire des sacrifices; renoncer à des idées déjà conçues depuis longtemps. Mais l'ère de progrès que nous traversons exige de la clairvoyance et de la sagesse et nous avons confiance dans les hommes du jour. MM. les chefs de la politique voudront sans doute donner l'appui de leur influence et obtenir pour notre paroisse comme ailleurs, une part d'octroi dont bénéficierait la génération future.

Mais, n'anticipons pas trop sur les événements, en temps et lieux nous y reviendrons.

—Parlons plutôt de la soudaine disparition de deux belles intelli-

gences. Cette fois, la mort a choisi pour victimes les docteurs R. Ménard, domicilié à Biddeford, Me, et Zotique Lajoie, établi à Haverhill, Mass. Après avoir fait des cours brillants aux institutions de cette province, ces médecins allèrent exercer leur art aux Etats-Unis. On les distinguait par leur zèle ardent et l'amour sacré qu'ils avaient gardé pour la Patrie absente.

Le Souverain Juge a brisé leur carrière à peine commencée: le deuil et la souffrance font saigner le cœur des familles et des amis de ces disparus

Tout en partageant ces regrets, nous nous réjouissons d'apprendre la promotion de M. Félix C. Cardinal, — un autre boy de St-Rosalie, — au poste de surintendant d'une importante compagnie d'assurance américaine. Ce compagnon de jeunesse a beaucoup bénéficié du modeste cours fait à l'école où enseignèrent jadis Mlles M. Laroche, A. Houle, Alphonsine Langelier et autres institutrices de talent.

L'avancement de notre ami est un encouragement à la jeunesse studieuse et désireuse d'être utile à la société.

GUSTAVE.

CANADA

St-Jean, N.-B. — La Législature du Nouveau-Brunswick a été convoquée pour le 6 mars prochain.

Winnipeg. — La Législature des Territoires se réunira à Regina, le 20 mars prochain.

L'Evening News annonce semi-officiellement que les élections générales dans Ontario auront lieu le 10 juin prochain.

Lacroix, le condamné à mort, à Hull, refuse de prendre nourriture et dit qu'il ne montera jamais sur l'échafaud. Il doit être exécuté le 21 mars. On redouble de précaution pour l'empêcher de se suicider.

Portage la Prairie, 22.—Hier, M. Thomas Leader a fini de semer 25 acres en blé et, demain, il commencera à ensemer 25 autres acres. Son terrain, labouré en automne, est en bonne condition. Si la température le permet, le blé de M. Leader sera prêt à être fauché en juin.

Sorel.—M. le chanoine J. C. Bernard, curé de Sorel, a acheté des terrains, rue Prince, pour la construction de l'église et du presbytère projetés. Les travaux commenceront dès le printemps.

Il a aussi acheté, pour \$1,500, la bâtisse de l'Union St-Joseph et St-Michel, qui se trouve située dans les limites de la nouvelle paroisse, et qui sera transformée en école.

—D'après le professeur Coleman, de Toronto, le Canada vient en troisième lieu pour la production de l'or. En 1900, cette production a été de \$27,000,000. Le Yukon, qui compte une population de 20,000 âmes, a produit seul de l'or pour une valeur de \$20,000,000. La valeur totale des produits minéraux au Canada en 1900 a atteint le chiffre de \$63,000,000, soit \$12 par tête de la population.

Québec, 24.—Le banquet donné ce soir, par le barreau du district de Québec, aux honorables MM. C. Fitzpatrick et H. G. Carroll, a été un véritable succès. Le banquet a eu lieu au club de la garnison et il y avait à peu près 70 avocats présents, y compris M. W. J. White, bâtonnier du district de Montréal, plusieurs avocats qui sont députés à la législature provinciale et des

représentants des sections de Trois-Rivières, Beauce, Chicoutimi et Rimouski.

M. J. E. Bédard, bâtonnier de ce district, présidait le banquet.

Winnipeg, Man., 21.— Le conseil de ville a accepté le don de \$375,000 offert par M. Carnegie, pour la construction d'une bibliothèque. La ville devra verser \$7,500 par année pour le maintien de la librairie.

Sa Sainteté Léon XIII vient de diviser le diocèse d'Athabaska et Mackenzie pour former un nouveau diocèse dont le siège épiscopal sera à Dawson City. Ce sera le premier évêché établi dans l'Alaska.

Le nouvel évêque sera Monseigneur Breynat.

Québec, 24.— L'abbé B. Demers, curé de l'église St-Jean-Baptiste, a généreusement contribué pour une somme de \$500 aux frais d'organisation des grandes fêtes que l'on prépare pour célébrer, au mois de juin, le cinquantenaire de l'Université Laval.

Cèdres, 25.—M. Emile Leroux cultivateur, en voulant attraper ses moutons dans une île, au mois de décembre dernier, vit tout à coup l'un d'eux se jeter et fit tout près d'un mille pour atteindre une autre île à travers les rapides. Vendredi, des chasseurs ont retrouvé le mouton en vie et pesant 200 livres environ. Il est aussi féroce qu'un chevreuil.

Hull, 26.—Lacroix, le condamné à mort, continue à se passer de nourriture. Il n'a rien mangé depuis huit jours. Il dit qu'il mourra en brave. Il a une conduite exemplaire et suit implicitement les conseils de son confesseur, le Rév. Père Bellemare. Il a reçu hier la visite de ses deux sœurs. L'une d'elles demeure à Montréal. Lacroix semble bien résigné à son sort.

On doit construire un autel pour le malheureux, pour lui permettre d'entendre la messe tous les matins.

Ottawa, 26.— Sa Grandeur Mgr Bruchési a fait une visite à la Chambre, hier, et a été reçu par Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Tarte. Hier soir, il était l'hôte de Sa Grandeur Mgr Duhamel. Aujourd'hui, il a fait une visite au délégué apostolique, Son Excellence Mgr Falconio.

Mgr Bruchési est arrivé à Ottawa, hier, et y restera jusqu'à jeudi soir, quand il retournera à Montréal après avoir lûché chez son frère, M. Joseph Bruchési.

L'Archevêque de Montréal s'occupe des affaires concernant son diocèse.

Ottawa, 20.— La Cour Suprême a renvoyé avec frais l'appel de M. Loy, dans la cause de l'élection contestée de Beauharnois.

La majorité de la Cour a décidé que les procédures devant les juges Pagnuelo et Bélanger, le 6 décembre dernier, étaient ultra-vires et avaient été tenus pendant les périodes fixées par la loi.

Le juge Davies était dissident. Il a prétendu que les procédures devant les juges Pagnuelo et Bélanger étaient illégales et que l'appel aurait dû être maintenu.

M. Loy perd son siège. —L'appel du pétitionnaire dans l'élection de Richelieu a été annulé pour faute de juridiction.

M. Bruneau gardera donc son siège.

La Cour Suprême a aussi rendu certains jugements dans les causes d'Ontario et les Provinces Maritimes.

El Maska, 5 cts

Ottawa, 26.—Lord Minto a invité le prince Henri à venir se promener chez lui à Ottawa. Aucune réponse n'avait encore été reçue ce soir.

L'hôtel Windsor, à Montréal, a résolu de faire mettre le téléphone dans 400 de ses chambres. Ce seront tous des téléphones à longue distance.

Les communications seront ainsi disposées que l'on pourra communiquer avec l'administration de l'hôtel pour en obtenir tout ce dont on aura besoin.

On pourra ainsi non seulement communiquer avec la ville, mais avec Québec, Toronto, Chicago, New-York, etc. et cela sans se déplacer et sortir de sa chambre.

Adams, Mass., 25.—Rena Laplante, une petite fille de 8 ans, en allant un poêle vendredi après-midi, a mis le feu à ses vêtements. Elle se précipita dans l'escalier pour courir au dehors se rouler dans la neige, mais déjà les flammes grillaient la chair de son corps. Une vieille voisine accourut à son secours en l'enveloppant dans une couverture, mais il était trop tard, la petite avait succombé au milieu d'horrible souffrances. Tout son corps n'était qu'une masse de chair calcinée.

Londres, 26.—A la Chambre des Communes, hier, l'hon. J. W. Mellor, député libéral de la division Smerby, de Yorkshire, a présenté une pétition de la colonie de Victoria, portant 98,965 signatures et protestant contre tout projet de changement dans la formule du serment que doit prononcer le roi à son couronnement.

M. Mellor a présenté au même effet d'autres pétitions venant des colonies de la Nouvelle-Zélande, du Canada, des Indes Occidentales et des sujets britanniques de l'Hindoustan, de Chine, de Jérusalem et d'ailleurs. Les signatures s'élèvent à 284,647.

PENSEES

On ne peut pas dire : Dieu est vertueux, Dieu est chaste, Dieu est sincère.

Mais on peut dire : Dieu est juste, Dieu est bon, Dieu est grand, Dieu est vrai.

Pourquoi ? Parce que : honnêteté, vertu chasteté sincérité, c'est le relatif. Et que : justice, bonté, grandeur, vérité, c'est l'absolu.

Pourquoi ne peut-on pas dire de Dieu qu'il est vertueux.

Parce qu'il est parfait. Je suis une âme. Je sens bien que ce que je rendrai à la terre ce n'est pas moi. Ce qui est moi ira ailleurs. Terre tu n'es pas mon abîme !

Toutes les fois qu'au fond de sa conscience, on se sent le droit de pardonner, c'est qu'on en a le devoir.

VICTOR HUGO.

Un monsieur entre dans le White House en disant à un jeune canayen de tenir un œil sur son cheval, qu'il n'attache pas. Quelques instants après, il sort. Le gamin y est encore, mais le cheval et la voiture.....

—Cré p'tit bâtêche, où est mon cheval ?

—Le diable l'a emporté, m'sieu, Y charriait qu'ça n'en frisait.

—Mon p'tit crapaud, je t'avais pourtant dit de tenir un œil dessus.

—C'est c'que j'ai fait, m'sieu aussi longtemps qu'y a pas viré l'œoin.

Le gamin fila entre les blocs et le monsieur après son cheval.

GOLD DUST



LA MEILLEUR POUFRE A LAVER

Nettoie toute chose sans exception

Si votre épicer ne vend pas la poudre à laver **GOLD DUST**, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à **THE N. K. FAIRBANK COMPANY**, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/2 de livre. **THE N. K. FAIRBANK COMPANY**, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

ETATS-UNIS

On a célébré avec grande pompe, la semaine dernière, à Philadelphie, le 25e anniversaire d'épiscopat de Mgr l'archevêque Ryan.

Son Eminence le cardinal Gibbons a présidé à ces fêtes.

New-York, 22.—Quinze personnes ont péri et une cinquantaine ont été blessées dans un incendie qui, ce matin, s'est communiqué de l'arsenal du 71e régiment à l'hôtel Park Avenue. L'arsenal a été détruit. Les dommages sont évalués à \$650,000. Le feu a aussi causé pour \$100,000 de dommages à l'hôtel.

New-York, 25.—Mgr Corrigan a reçu de douloureuses blessures, l'autre jour, dans la cathédrale St-Patrice, où l'on fait des réparations. En entrant dans la cathédrale, le soir, vers 8 heures, pour faire ses dévotions, il est tombé dans une excavation que les ouvriers avaient négligé d'entourer, mais il a réussi à en sortir sans aide et à se rendre chez lui où un médecin a été appelé. Il devra garder la chambre jusqu'à mardi.

New-York, 25.—Joseph-Wilfrid Blondin, soupçonné d'avoir tué sa femme qu'il aurait décapitée, près de Boston, Mass., en juin dernier, a été arrêté, aujourd'hui, au bureau central de la police.

Blondin était allé au bureau de la police pour y subir un examen dans le but d'obtenir une licence de mécanicien.

Un représentant de la police de Boston l'a identifié.

Chicago, 22.—La Royale Humane Society, de Londres, Angleterre, présentera une médaille à Arthur Egan, qui n'est âgé que de 17 ans et qui a sauvé la vie à 27 personnes sur le lac Michigan.

William Wyndham, le consul anglais, présentera cette médaille au jeune homme. La société ne donne que deux médailles par année, et c'est la première fois qu'une de ces médailles est accordée à un Américain.

A l'occasion de la visite du prince Henry de Prusse, un dîner lui sera offert au Waldorf-Astoria, à New-York. Mgr Corrigan assistera à ce dîner. Il a été un des premiers à accepter l'invitation.

M. Herman Ridder, qui est chargé de préparer le dîner, a dit à

Mgr Corrigan que le banquet devait avoir lieu un jour maigre. L'archevêque a répondu que vu l'importance internationale de la visite du prince, il accorderait aux catholiques la permission de manger de la viande à ce dîner.

New-York, 24.—Le prince Henri de Prusse, qui vient représenter son frère, l'empereur Guillaume, au lancement du yacht que celui-ci a fait construire aux Etats-Unis, est arrivé ici, samedi, et a été cordialement reçu comme l'hôte de la nation.

New-York, 25.—Blondin a été traduit en cour. Il a admis son identité, mais il a nié avoir tué sa femme. Il a été renvoyé à deux heures, demain après-midi.

Blondin dit qu'il a vu sa femme, pour la dernière fois, à une gare de Boston. Lorsqu'il a appris la découverte de son cadavre, il a craint d'être accusé de meurtre et il s'est enfui à New-York. Il a vécu à Brooklyn, Mount Vernon et White Plain. Il a aussi fait plusieurs voyages en Europe, comme chauffeur à bord d'un vapeur de la North German Lloyd.

Europe

Bruxelles, 25.—Le roi Léopold souffre d'une maladie de gorge qui inspire des craintes. Son récent voyage à la côte d'Azur ne lui a fait aucun bien.

La Haye, 25.—On dit que les Etats généraux vont être convoqués pour nommer un régent pour un an, parce que la reine Wilhelmine est malade et désire voyager à l'étranger.

Dans son discours à Leicester, sir Henry Campbell-Bannerman, chef du parti libéral anglais, s'est prononcé contre la politique de lord Rosebery. Il a déclaré que quant à lui, le Home rule pour l'Irlande restait inscrit dans son programme.

Le cardinal Ciasca vient de succomber, à Rome, à une maladie de cœur. C'est le cent-trente-neuvième cardinal qui disparaît, depuis l'avènement de Léon XIII.

La mort du cardinal Ciasca laisse six sièges vacants dans le sacré collège. L'état du cardinal Parocchi reste toujours alarmant. On a également d'assez mauvaises nouvelles du cardinal Celesia, arche-

vêque de Palerme, qui est âgé de 90 ans. Le cardinal Celesia est le doyen d'âge du sacré collège.

Londres, 24.—Les frais des cérémonies du couronnement seront, croit-on, de \$5,000,000, y compris, peut-être les deux processions et les travaux à l'abbaye, mais non compris les frais d'entretien des invités.

La présence de Sir Wilfrid Laurier au couronnement sera d'autant plus importante que les premiers ministres australiens refusent leur invitation, sous un prétexte ou sous un autre.

Sir Wilfrid Laurier et M. Barton seront les principaux représentants des colonies.

Paris, 22.—Le roi Edouard VII a envoyé ici deux agents pour lui trouver un appartement dans l'avenue du Bois-de-Boulogne.

Au ministère des affaires étrangères on dit, mais sans l'affirmer, qu'il viendra ici, le 22 mars, *semi-incognito*, afin d'éviter la pompeuse réception qu'il ne pourrait éviter autrement. On dit aussi que le Roi séjournera, ici, trois jours, avant de se rendre à Cannes et s'y arrêtera encore une semaine, à son retour.

Il n'est pas venu à Paris depuis trois ans, quoiqu'on sache qu'il ait dit et répété qu'il préférerait cette ville à n'importe quelle ville de son royaume.

Londres, 21.—Une dépêche de Barcelone, via Perpignan, dit qu'un combat acharné a eu lieu entre les troupes et les émeutiers dans le faubourg Sane de Barcelone. Avant l'engagement, la cavalerie et l'infanterie avaient été postées aux points les plus dangereux et une batterie de campagne avait été établie sur la plaza. De cette position avantageuse, les canons commandaient les rues voisines. Lors que le dernier engagement avec les troupes a eu lieu, dit la dépêche, les canons ont pris part à l'action et balayé les rues l'une après l'autre.

Les émeutiers ont attaqué les batteries, mais ils ne purent tenir et furent finalement repoussés. On dit que cinq cent personnes ont été tuées et blessées des deux côtés. Tout le voisinage a été mis en ruine par les obus, le feu a pris aux débris et terminé l'œuvre de destruction.

On dit qu'il y a eu des combats à Mataro, à quinze milles de Barcelone, où l'on a découvert une quantité d'armes. On rapporte aussi que des combats ont eu lieu à Tortosa, à cent milles, et à Tarragone, à cinquante milles au sud-ouest de Barcelone.

Les émeutes de Barcelone, bien qu'elles soient dues en partie à la récente augmentation des taxes sur les articles nécessaires à la vie sont, généralement politiques et révolutionnaires.



ON DEMANDE. Des ferblantiers et ouvriers en tôle galvanisée. S'adresser à la CREAMERY PACKAGE MFG CO 81 Cowansville, Qué.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode!

HARDES FAITES
D'avance et sur commande.
Assortiment complet de.....
Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marche
ST-HYACINTHE.
J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Nouvelle Ligne

—DE—
TELEPHONE

ENTRE :—
St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Engègne, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.
Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE



Propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CIDRE CHAM PAGNE, Etc.,

Le Clavigraphe Underwood



THE UNDERWOOD

Écriture Visible,

Vitesse sans Égale,

Alignement Parfait,

"L'UNDERWOOD" est la seule machine dont l'écriture est absolument visible du premier au dernier mot. Elle est vendue avec son Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.

En vente au

Bureau de La Tribune,

ENGINS ET BOUILLOIRES

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sans tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux d'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE

Aggr pour le district de St-Hyacinthe

AVIS

M. J. A. BLANCHARD, St-Hyacinthe, a été nommé notre représentant dans ce district et sera heureux de donner des cotations pour arbres fruitiers ou d'ornements dont le public pourra avoir besoin.

Nous avons 600 arpents en culture et sommes en position de vous fournir les lignes les plus robustes d'arbres fruitiers et d'ornement.

On sollicite votre patronage.

PELHAM NURSERY COMPANY
TORONTO, ONT.

J. A. BLANCHARD, agent,
à St-Hyacinthe.
7-11-12 f

Marche de St-Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb.	\$0 22 @	25
" salé "	20	22
Œufs frais, la doz.	22	25
Laine	25	30
" filée, la lb.	60	65
Savon "	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb.	\$0 8 @	0 10
" 100 lbs.	6 00	6 50
Porc frais, la lb.	10	12
Lard salé "	10	12
Porc frais, 100 lbs.	8 50	9 00
Mouton jeune, quart.	80	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple.	@	
Poules, "	50	55
Poulets, "	45	50
Pigeons, "	15	18
Perdrix, "	00	00

GRAINS

Blé, le minot.	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde "	60	70
Avoine, "	38	40
Sarrasin, "	50	55
Orge, "	50	55
Gaudriole "	45	50
Graine mil "	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb.	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb.	10	12
Sucre d'érable, la lb.	00	12
Sirop " le gal.	1 00	1 25
Graisse, la lb.	13	15
Tabac en feuille, la lb.	10	25
Paille, le 100 bottes.	1 00	1 25
Foin, "	5 00	6 00
Peau de bœuf, la lb.	6 1/2	7 1/2
Peau de mouton, jeune	40	50
Peau de veau, la lb.	8	

EMILE BERTHIAUME,
Clerc du marché

Cordeau & Lajoie

Rue Piété

ST-HYACINTHE,

FABRICANTS DE

Bieres de Gineembre,

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaires de l'Eau

Minérale

"EXCELSIOR



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion from whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Nouveau Manuel du Précieux Sang

— OU —

LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Catre un grand nombre de pieuse pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St Hyacinthe, P. Q.

Vieux journaux

à vendre à la livre, au bureau de La Tribune.

FEUILLETON

Le Supplice
D'UN ANGE

Comme si le marquis eût eu le don de lire en elle, il traduisit aussitôt à haute voix les pensées de Violette :

—Mais cette personne, au moins d'après ce que tu nous en as raconté il n'y a pas trois jours, dit-il, était fortement éprise de toi. Entre gens honnêtes et sérieux, des relations si intimes, des projets si graves, et qui ont dû être consciencieusement, longuement mûris, ne se brisent pas de cette façon, par un coup de tête. Que s'est-il passé ? Qu'avez-vous eu entre vous ?

—Rien.

—Comment rien ? Ce n'est pas possible !

—C'est cependant la pure, l'exacte vérité.

—Explique-toi.

—Je suis parti de Paris pour venir t'annoncer mon mariage et te demander de me servir de témoin. André eût été l'autre ! Pour elle un de ces messieurs de l'ambassade autrichienne et le comte Anziesi, un parent de son père, lui eussent rendu ce service. Tu as vu comme j'étais heureux et disposé à marcher dans la voie du devoir, à la rendre heureuse.

—Oui, oui ! fit le marquis ; j'étais enchanté de cette nouvelle direction donnée à ta vie.

—Eh bien ! je suis arrivé à Paris à minuit. Il était trop tard pour me présenter chez ma fiancée, et lui annoncer la bonne nouvelle. J'ai remis ma visite au lendemain dans l'après-midi.

—Avant-hier, par conséquent ?

—Oui, avant-hier.

—Eh bien ? Vous avez eu quelque difficulté entre vous ?

—Pas du tout. J'ai trouvé porte de bois.

Horace sursauta.

—Tu dis ? fit-il, n'en pouvant croire ses oreilles.

—Elle était partie pendant mon absence.

—Pour aller où ?

—Je ne le sais pas.

—Elle ne t'a donc pas prévenu ?

—Pas le moins du monde.

—Alors, tu t'effrayes à tort. La baronne de Ferdembach reviendra.

—J'ai mis la main sur quelqu'un l'ayant vue avant son départ. Elle ne reviendra pas.

—Ah ! Quelles raisons donne-t-elle de cette fuite ?

—Aucune. Un simple caprice probablement.

—C'est étrange ! fit le marquis en s'arrêtant au bout de l'allée.

Et ses fines lèvres se relevant, il déclara avec la rigide loyauté qui était en lui :

—Tu dois te féliciter de la chose mon frère. Cette femme est une aventurière.

—Cependant, essaya de dire Gratien, les renseignements sur son compte, sur celui de sa famille étaient si précis et si parfaits !

—Il y a des aventurières et des chevaliers d'industrie dans tous les mondes, dans tous les milieux. C'est un bonheur pour toi qu'elle soit partie avant de porter ton nom... notre nom !

—Tu as peut-être raison, fit le comte très humble. Mais je l'aimais ! Je suis horriblement malheureux !

Il y eut un silence. Violette ne croyait pas à cet amour ; et Horace ne donnait jamais cours à l'expression de sa sensibilité ou de ses sentiments intimes.

Au bout de quelques secondes, Gratien continua :

—Et puis il y a autre chose,

—Quoi donc ?

—C'est que je suis sans situation aujourd'hui.

—Tu l'étais avant ton départ pour la Suisse, fit observer Violette. Et par conséquent, avant d'avoir rencontré cette baronne.

Le comte de Plessis sentit un frisson désagréable lui courir à fleur de peau. Si Violette avait une si triste opinion de lui, elle la donnerait à Horace, sur lequel la jeune femme devait avoir pris une très grande influence. Alors, adieu la rentrée possible à Saint-Denis. Aussi, faisant appel à toutes les ressources de son esprit subtil, il dit :

—C'est ce qui te trompe, ma chère amie. Ce projet de mariage existait avant.

—Ne nous avais-tu pas dit, cependant, que tu avais rencontré cette baronne Ferdembach à Taraspe, cet été ?

—J'avais cru inutile de vous donner tous les détails par le menu. La vraie vérité, c'est que je l'ai vue à Nice, l'hiver dernier. Elle me plaisait infiniment. Elle était si agréable, si droite, si douce ! Mais elle m'avait prévenu, avec les idées un peu étroites de la noblesse d'outre-Rhin, autrichienne comme allemande, qu'elle ne se marierait jamais avec un gentilhomme ayant dérogé au point d'être entré dans l'industrie. D'où ma rupture très bête avec M. Lemarchand.

—Tu savais donc qu'elle irait à Taraspe cet été ? demanda Horace.

—Elle m'avait confié qu'elle y allait tous les ans. Et maintenant qu'elle est partie. . . .

—Ce qui me paraît être heureux pour toi, interrompit le marquis.

—Possible ; mais je n'ai plus ma place à l'usine et je suis sans ressources ou à peu près.

—Ma bourse est à ta disposition.

—Je n'en doute pas, merci ! Je ne dis point que je ne ferai pas appel à ta générosité. Mais accidentellement. Vivre avec ta fortune me serait extrêmement pénible, sinon impossible. Alors, je viens te demander d'obtenir ma grâce auprès de ton beau-père. Il t'adore et ne te refuse rien.

—J'essayerai, dit Horace, très sincère ; compte sur moi.

—Tout de suite ?

—Oui, dans huit jours. Notre départ est fixé à mardi prochain.

Mercredi, au déjeuner, car certainement M. Lemarchand viendra partager notre premier repas, je lui parlerai de ta requête.

—Et tu insisteras ?

—Oui.

—Mais à réussir. Tu sais, Horace, il le faut. Je suis encore jeune. Je puis rendre les mêmes services à l'usine que par le passé. Et si jusqu'ici je n'ai rien mis de côté ou à peu près, emporté par ma vie trop luxueuse ou trop mondaine, pour l'avenir ce sera tout différent, tu peux m'en croire.

—C'est entendu. Je suis heureux de te voir dans de si bonnes résolutions, et je les encouragerai, sois tranquille.

On était arrivé au château. La cloche deux fois avait sonné, annonçant que le repas était servi. Reine-Marie fut saisie de revoir son oncle.

On lui annonça la rupture de son mariage comme une chose des plus naturelles. Elle devint très légèrement pâle, oh ! si légèrement que nul ne le constata, pas même Gratien, qui pourtant la dévorait des yeux, et elle ne prononça pas une parole.

—Je n'ai pas assez vu mon nouveau petit neveu la dernière fois, dit Gratien. Je vais me dédommager. Il va bien, M. le vicomte de Plessis Saint-Luc ?

—Le comte, rectifia Reine-Marie.

—C'est vrai, fit Gratien en riant. Il me prend mon titre, ce chérubin, et je deviens simplement baron,

comme tous les cadets de notre famille, n'est-ce pas Horace ?

—Ces choses n'ont plus d'importance aujourd'hui, déclara le marquis. Reste comte, si cela te plaît.

—Oh ! l'habitude. Tu sais, au cercle et dans le monde. Autrement ! Dans tous les cas, qu'il me reprenne ma couronne ou pas, je sens que je l'adore, ce mignon petit héritier de notre vieux nom. Tu permets, Violette ?

La marquise sourit, évidemment touchée.

—J'ai cédé tous mes droits sur lui, dit elle.

—Toi ? Tu m'étonnes !

—Oh ! c'est à moi, dit Reine-Marie. Elle est si bonne ! Mais elle ne les a pas cédés ; non, je ne le voudrais pas ! Etre cruelle à ce point, lui prendre son fils ! Oh ! je n'en suis pas capable ! Violette me l'a prêté seulement, notre Jacques-André.

—Pour te faire faire l'apprentissage de la maternité, dit Horace avec des yeux très doux.

Le visage de Gratien se décomposa horriblement. Pourquoi ? Il eût été bien embarrassé de le dire lui-même. Cependant, il demanda :

—Est-ce que Reinette va se marier, et y a-t-il quelque projet en l'air pour elle ?

—Non, dit spontanément la jeune fille.

Tout de suite elle ajouta, en le regardant avec une certaine attention :

—Mon mariage te contrarierait-il, par hasard ?

Très vivement, Gratien répondit de son ancienne voix féline et douce :

—C'est cette idée ! Ça arrivera bien quelque jour à coup sûr. Mais tu sais, ma Reinette, être grand-oncle, c'est dur.

—Pourquoi ?

—Dame ! le beau, le jeune, l'irrésistible comte de Plessis Saint-Luc, que j'ai été jusqu'à ce jour, ne t'en déplaît, sera alors un fameux barbon, une ganache, un Ramollot. C'est triste, tu sais.

Il avait dit ces choses si drôlement, si gentiment, que tout le monde se mit à rire.

—Tu restes jusqu'à notre départ ? demanda Horace en sortant de table.

—Non, j'ai besoin d'être à Paris. Je ne veux pas que ma déconvenue se sache, sans être là pour répondre, à tout ce qui va être dit et raconté, et surtout inventé. Mais je passerai bien volontiers deux ou trois jours chez toi !

Il ajouta avec un profond soupir et une mélancolie qui remua le cœur d'Horace :

—On est si bien, ici ! Ah ! tu es heureux !

Plus bas encore, il dit :

—Tu l'as toujours été !

L'après-midi, il laissa les hôtes du château à leurs habituelles occupations, et dit qu'il désirait se promener seul.

On le comprit. La solitude, la marche, le repos moral devaient lui faire du bien. Et puis, ce pays enchanté de Gascogne est si beau à l'automne. C'est un ciel d'un bleu pâle, pas encore gris, mais où rit toujours la lumière. Et les brises qui caressaient le visage de Gratien étaient un peu fraîches, très saines, tandis que ses pieds foulaient à l'ombre un tapis d'émeraude, et au soleil de l'or en fusion.

Il erra longtemps au milieu des roches, des massifs et des sources du parc incomparable. On eût dit qu'il ne pouvait s'arracher à toute cette paix, à ce calme, à cette joie de vivre sans préoccupations, sans angoisses. Mais tout à coup, il pensa :

—Ce bonheur n'est pas fait pour moi. Je ne l'ai pas voulu !

Avec une grande amertume, il ajouta :

—Ah ! marche ! marche, forçat du vice ! Il est maintenant trop tard pour changer de voie !

Il regarda si nul aux alentours ne pouvait le voir. Son examen fut favorable. Alors, par des sentiers détournés il se dirigea vers Carrère.

Dans les champs, les paysans, derrière les grands bœufs gaseons, donnaient les labours d'automne. La terre rouge, argileuse et compacte, se détachait par grandes mottes.

Gratien marcha d'un pas assez rapide, ne regardant ni à droite ni à gauche, et il ne s'arrêta que devant la maison de Polycarpe Duerueq.

Il frappa, et, comme on ne lui répondait pas, mais que la porte était ouverte, il entra. Il inspecta plusieurs pièces ; toutes étaient désertes.

Enfin, au bout d'un long corridor qui partageait la maison en deux, il crut entendre un peu de bruit, et se dirigea de ce côté. Il frappa de nouveau à cette porte et aussitôt Renaud apparut débraillé, le nez plus rouge que jamais, les traits bouffis, ne pouvant s'empêcher d'étirer ses bras, en baillant.

Derrière la porte, au fond d'une pièce sordide, sale comme une écurie, on voyait un vieux encapé de paille, sur lequel maintenant le Crétinas dormait une partie de ses journées.

Une femme aussi sale que lui, vieille, dépeignée, s'enfuit par une autre porte, à l'aspect du comte. C'était la servante des Duerueq.

Il y avait vingt ans qu'elle était à leur service. Le vieux Duerueq l'avait supportée pour une raison majeure, c'est qu'il ne la payait pas. Maintenant, elle était devenue ce que deviennent les paysannes, vieilles et sales, absolument dégoûtantes.

Elle était en effet, d'une paresse, d'un désordre, d'une gourmandise rares. Sous sa direction, la maison, jamais balayée, jamais aérée, ressemblait à une grange ; les habits du père et du fils, leur linge, leur personne tout entière avaient le même cachet de malpropreté et de désordre. Elle était d'une jalousie de panthère, et tenait Renaud sous un joug de fer. Mais toujours la raison subsistait : On ne la payait pas !

—Le padre est sorti, dit le Crétinas à Gratien. Car je suppose bien que c'est lui que vous demandez.

Il s'effaça pour le laisser entrer. Le comte, de peur de le fâcher, n'osa pas refuser.

Mais quand il se trouva dans cette pièce infecte, gluante, puante l'odeur nauséabonde des cigares à un sou, à laquelle se mêlait encore le relent pestilentiel de Pois-de-Senteur et de son fils, des haut le cœur le prirent, et il fut obligé de sortir.

—Pardon, dit Gratien ; il fait chaud chez vous, j'ai besoin d'air.

Renaud le fit pénétrer dans un petit jardin aussi abominable de désordre et de saleté que le reste de l'habitation. Les herbes envahissaient tout, les ronces, les feuilles tombées et jaunies encombraient les allées, mêlées aux débris de toute sorte qu'y jetait la vieille Grenouillette. Mais là, au moins, il y avait du soleil et de la lumière.

—Le padre, Renaud n'appelait jamais le vieux Duerueq que de ce nom-là, le padre, dit-il, est allé à la cure. De là, il devait se rendre au Tausia, ayant appris votre arrivée dans le pays. Vous le rencontrerez à coup sûr, si vous passez par le petit chemin des Esclaussettes. Et il sera bien plus heureux de vous voir en particulier... que chez votre frère.

—Pourquoi ? demanda Gratien.

—Parce que, au château, la marquise nous regarde un peu de haut. Et, vous savez, nous sommes autant qu'elle !

Gratien détourna la conversation. Avec le Crétinas, en effet, on ne savait jamais comment cela pouvait tourner. Or, par dignité, il ne voulait pas qu'on lui parlât d'une certaine façon d'aucun des siens.

Du reste au grand jour, sans être lavé ni habillé, Renaud était si épouvantablement laid ; si sale, il sentait tellement mauvais, lui aussi, qu'il tardait à Gratien de le quitter.

Le comte toucha les bords de son chapeau.

—Si monsieur votre père revient sans m'avoir vu, dit-il, prévenez-le que je l'attendrai jusqu'à la nuit, au bout de la garenne, contre la porte qui regarde Carrère.

—Quelle garenne ? demanda le Crétinas, toujours parti pour un pays où rien ne se comprend.

—Il n'y en a qu'une, déclara le comte. Je veux parler du bois qui est au dessus de la chapelle.

—Bien ! bien ! J'ai compris !

Gratien s'enfuit, tant il lui tardait de laisser derrière lui cet être ignoble, suant l'ivrognerie et le vice à plein nez. Il allongea le pas.

Bientôt, en effet, il aperçut de loin la grotesque silhouette du vieux bandit, montant une côte. Il n'y avait pas moyen de le confondre avec qui que ce soit.

Sa démarche de polichinelle, ses pieds et ses mains se relevant dans cette débauche de mouvements qui n'appartenait qu'à lui, tout cela lui était bien exclusivement propre.

Gratien le héra. Mais l'immonde scélérat devenait sourd comme une pioche, et de plus il devait être absorbé dans quelques combinaisons de sa manière, car il posait de loin en loin et parlait seul.

Ce fut donc seulement lorsque le comte de Plessis fut tout à fait contre lui que Pois-de-Senteur le vit. Il s'arrêta net au milieu du chemin, pleurant de joie, ouvrant instinctivement ses bras comme pour éteindre Gratien. Mais celui-ci fit un bond de côté. Polycarpe point susceptible, s'écria en larmoyant toujours :

—Oh ! l'heureuse rencontre ! Quel bonheur pour moi, monsieur le comte !

Et encouragé par le sourire bienveillant de Gratien, il ajouta :

—Mon cher ami !

Il tendait sa répugnante petite main, aux ongles plats, noirs de saleté.

Le cadet des Plessis eût voulu la broyer sous son talon. Mais le besoin est un fameux maître ! Il la prit et la serra.

—Comme il y a longtemps que je ne vous ai vu ! s'écria Polycarpe.

Insensiblement, le comte l'attira vers cette partie de la garenne dont il avait parlé au Crétinas. Là, en effet, le parc était désert, et jamais Gratien n'avait vu personne s'y promener.

Il fit associer le vieux bandit sur un banc à côté de massifs de lauriers-thyms admirables. Par précaution, il alla jeter tout autour un regard investigateur ; puis, satisfait, il revint vers le banc, et dit :

—Nous avons à causer très sérieusement.

—Je suis à votre service, monsieur le comte. J'eus souvent l'honneur de vous le dire.

—Oui, oui, je sais ! Il me semble que je puis compter sur vous, monsieur Duerueq ?

L'autre roula ses gros yeux en boules de loto ; il mit la main sur son cœur, et la voix étranglée de larmes, il bredouilla :

—L'honneur est pour moi ! Une immense sympathie... Un amour de père !

—Ne nous attendrissons pas, fit Gratien, que les roucoules de cet

—Le padre, Renaud n'appelait jamais le vieux Duerueq que de ce nom-là, le padre, dit-il, est allé à la cure. De là, il devait se rendre au Tausia, ayant appris votre arrivée dans le pays. Vous le rencontrerez à coup sûr, si vous passez par le petit chemin des Esclaussettes. Et il sera bien plus heureux de vous voir en particulier... que chez votre frère.

—Pourquoi ? demanda Gratien.

atroce garmement horripilaient. J'ai besoin de vous. Mais si vous m'aidez discrètement, oh ! oui, discrètement, je saurai reconnaître vos services. Maintenant, parlons affaires, vite et bien. J'ai horreur des protestations et des paroles inutiles.

Pois-de-Senteur comprit qu'il ne fallait pas agacer un homme qui venait de prononcer ces paroles : Je saurai reconnaître vos services.

Et, très calme, il dit, en laissant retomber un peu sur ses yeux bleuâtres ses lourdes paupières épaisses :

— Je vous écoute.

— J'allais me marier, commença le comte ; j'avais rencontré une étrangère qui m'apportait une dizaine de millions.

Le Pois-de-Senteur ne se sentit pas, devant cette somme énorme, maître de lui.

— Dix millions, sacré mâtin ! cria-t-il. C'est un chiffre cela ! Et alors ?

— J'ai eu le tort de présenter ma fiancée à mon cousin le duc de Lacroix-Marbourg. Il me l'a soufflée.

Les sourcils du vieux bandit s'arrondirent comme deux accents circonflexes.

— Le misérable ! s'exclama-t-il.

— Oh ! oui, accentua le comte, misérable ! Et je l'ai toujours trouvé partout sur mon chemin ! En voilà un qui m'aura été néfaste !

Et donnant libre cours à sa haine, il raconta à son digne acolyte des griefs imaginaires, plus une scène qu'il aurait eue avec André à l'occasion de Berthe, encore plus imaginaire, et dans laquelle naturellement le frère de Violette n'avait pas eu le beau rôle, on le comprend.

Dans l'action de son récit, il n'avait point entendu un bruit, du reste plus léger que le battement d'ailes d'un oiseau, se produire derrière les ramures épaisses du laurier géant contre lequel Pois-de-Senteur et lui étaient assis.

Le vieux bandit, avec sa surdité, ne l'entendit pas davantage. Et Gratien s'en donnait à cœur joie, pour faire un portrait très peu flatteur d'André, lequel, d'après lui, était capable de toutes les combinaisons, des pires calculs et des hypocrisies les plus répugnantes.

Tout à coup, Polycarpe Duerueq inclina sa tête à gauche, comme si le faisait quand il croyait être spirituel ou profond, et de sa bouche horrible il laissa tomber les mots suivants :

— Il est fort, le monsieur. Eh ! eh ! Oui, pas mal. Mais soyez-le plus que lui.

— Comment ?

— Ce qu'il vous fait là-bas, rendez-le lui ici.

Jusqu'au fond des entrailles, le comte de Plessis Saint-Luc tressaillit. Il comprenait... oh ! oui ! Il comprenait que cette blanche, cette fraîche, cette pure beauté qui s'appelait Reine-Marie allait lui être offerte par cet infect misérable.

Il ne trouva pas que ce rayonnement d'aurore, cette aube de jeunesse et de pureté seraient profanées, si ce vieux gredin parlait seulement d'elle, et il le laissa aller.

— Je ne saisis pas votre idée, dit-il néanmoins.

— Vous permettez alors que je mette ma pensée à nu devant vous ?

Je vous le demande, fit Gratien très bas.

— M. de Lacroix-Marbourg vous vole dix millions à Paris, vous pouvez lui en enlever plus de cent ici.

— Ah ! Comment donc ?

— Et Reine-Marie qu'on lui élève à la brochette, ne vous irait-elle pas, à vous aussi ?

Une barre de fer était dans la gorge de Gratien. A lui, cette Reine-Marie qui l'avait ébloui dès la première minute qu'il l'avait retrouvée ! A lui, cette idéale image de

Violette jeune, mais mille fois plus belle, plus troublante, plus irrésistible, avec la lueur de combat, l'expression d'énergie et de volonté qu'elle tenait de son grand père ?

Un grand frisson lui courut dans la peau. Jusqu'à présent, il n'avait pas voulu s'avouer à lui-même quelle impression, toute charnelle même sa nièce lui avait faite.

Mais puisque le Pois-de-Senteur lui en parlait, le comte ne pouvait plus nier la vérité : il en était hanté, pris jusqu'aux moelles, pour elle, en dehors de la fortune immense qu'elle représentait, il se sentait prêt aux pires folies, aux dernières insanités.

— Je suis trop vieux ! soupira-t-il.

Pois-de-Senteur l'arrêta.

— On n'a que l'âge que l'on paraît avoir, dit-il. Trente ans ! On ne vous donnerait jamais davantage. Et puis, quelle prestance ! Quels traits ! Vous êtes superbe, monsieur le comte ! Elle serait difficile, la donzelle, si elle ne vous préférerait pas à ce moricaud d'André ! Eh ! eh !

— Et si elle ne me préfère pas ?

— Oh lui fera savoir l'équipée du monsieur.

— Et si elle la lui pardonne ?

— Cela m'étonnerait.

— Enfin, ça peut arriver.

L'ignoble bouche sourit. La tête plus penchée à gauche que jamais, Pois-de-Senteur dit :

— On trouvera quelque chose !

— Quoi ?

— Vous m'en chargez ?

Gratien vit que le marché allait se traiter. Une grande, une insurmontable répugnance lui vint. Mais il songea aux beaux yeux d'émeraude, aux cent millions aussi, et, très résolu, il dit :

— Oui, je vous en charge.

— Et si je réussis, qu'aurai-je ?

— J'ai entendu dire que votre fils aspirait à la main de Jeannie.

— Oui. Et M. Lemarchand doit donner un demi-million à l'Espagnole.

— Je vous remettrai somme égale le jour du mariage de votre fils.

— Et si la Jeannie ne veut pas de Renaud ? Il n'est pas habile, mon fils, il est trop honnête pour cela. Et malgré son cerveau si remarquable, il n'est pas fort pour ses affaires de cœur !

— Qu'il se marie ou non, vous aurez votre demi-million tout de même le jour où je serai, moi, l'heureux époux de Reine-Marie.

— Vous savez, monsieur le comte, j'ai été notaire ; Et malgré toute la sympathie, la confiance illimitée que j'ai en vous, je désire qu'un petit papier soit entre nous. Je suis un homme d'affaires impeccable et inflexible, moi ; aussi ai-je l'habitude de tout traiter régulièrement.

— Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Je vous le répète, je voudrais bien un petit traité.

— Jamais !

Pois-de-Senteur se redressa.

— Alors, dit-il catégoriquement, rien de fait, monsieur le comte.

Gratien réfléchit. Le vieux bandit seul pouvait trouver quelque crapuleuse, mais sûre combinaison, pour lui livrer Reine-Marie.

— Je réfléchirai, dit-il. De votre côté, trouvez un moyen qui ait mon approbation, et nous verrons.

— Oh ! je suis tranquille, fit l'immense gredin ; moi, je découvrirai ce qu'il faut. Et vous, vous êtes trop intelligent pour ne pas faire ce que je vous demande. Songez donc : un printemps de fraîcheur et de grâce et... la poule aux œufs d'or ! Pour moi, je suis en paix ! Ma conscience, quel que soit le moyen que je vous proposerai, ne me reprochera rien. La famille, voyez-vous, c'est sacré !... L'argent ne doit jamais en sortir pour aller enrichir les étrangers. Que

diabole, vous êtes un Plessis Saint-Luc, vous aussi ! Ne vaut-il pas mieux que ce soit vous qui attrapiez cette superbe aubaine, que ce blanc-bec de jeune duc ? Ça, ce sont mes principes... immuables ! Un honnête homme n'en doit jamais, du reste, changer.

A ce moment, et tandis que Gratien, la tête dans ses mains, réfléchissait, en proie à un combat mortel ; tandis que tout ce qui pouvait rester de droit, au plus profond de lui-même, livrait assaut à ses appétits, à ses convoitises et à son assoiffement de toute jouissance, de toute passion, derrière les étoiles blanches du thym géant, une ombre se dégagea et s'enfuit.

C'était Reine. Elle était plus livide qu'une trépassée. Ses admirables prunelles claires brillaient, pleine d'une indignation, d'un dégoût impossibles à surmonter. Légère, elle s'échappa, comme si la mort la menaçait. A quelques pas seulement, elle s'arrêta.

— Ah ! le misérable ! dit-elle ; le misérable, comme il parle de mon André !

Elle frappa du pied.

— Ce n'est pas vrai, dit-elle, mon André ne lui a pas volé sa maîtresse ! Mon André est franc, loyal et droit ! Il m'aime. Il m'a toujours aimée, comme moi je l'aime aussi ! Encore l'autre jour, est-ce que je ne l'ai pas vu ?

Cependant elle tomba sur un banc de gazon, et, cachant sa tête dans ses mains, elle ne put s'empêcher d'éclater en sanglots. Mais au bout de quelques secondes, elle se releva.

— Reinette, fit-elle tout à coup, tu es folle, ma fille ! Est-ce que tu vas douter de ton duc, maintenant ? Non, non ! tout cela, c'est d'abominables mensonges qu'inventent ces deux bandits. Ces infamies, ces ignobles calculs, ces tentations auxquelles on ne résiste pas, ces appétits de tout ce qui se présente, c'est lui, ce misérable, qui les a ! Oh ! j'ai entendu souvent bon papa, alors qu'on ne me croyait pas là ! Un surtout qu'il causait avec M. Servian ! Oh ! je me souviens bien. Oui ! je sais ce qu'il disait du comte ! Et bon papa ne se trompe pas ! Non, non, s'il aime André comme un fils, c'est qu'André est toujours la noblesse et la loyauté mêmes !

Plus bas, elle ajouta :

— Comme Violette !

Elle demeura encore immobile, les sourcils froncés. Tout à coup, son fin visage s'éclaira ; dans ses beaux yeux une grande lueur monta, une lueur d'étonnement d'abord, puis de combat, d'espérance et de victoire.

— Ah ! dit-elle en se relevant toute droite, énergique et décidée, comme si la bataille commençait déjà ; depuis que j'étudie tous ses livres que j'ai reçus, sur l'hypnotisme, je cherchais un moyen, quelque chose qui m'apprirent la vérité et me donnât la puissance d'arriver à mes fins ! Je crois que je viens de le trouver, ce quelque chose.

Reine-Marie réfléchit encore. Elle s'était remise en marche vers le château. Elle arriva vers une petite éminence de laquelle on pouvait découvrir toute la partie du parc qui s'étendait jusqu'à Carrère.

La jeune fille se retourna. Au loin on voyait en effet Gratien aux côtés du vieux Pois-de-Senteur, qu'il accompagnait. Une énergie nouvelle, une volonté plus grande, une expression plus redoutable durcira tout à coup les traits exquis de Reine-Marie.

— Ah ! dit-elle, tu nous désires, moi et les millions de bon papa ! L'impression que je te produis, je l'ai sentie et devinée. C'est Dieu qui le permet ! C'est Dieu qui me donne le moyen de venger tout ce que j'aime : Maman, que tu as tuée, Violette, que tu as souillée. Bon

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ?
AVEZ-VOUS DES PEAUX MORTES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS GRIS ?

Le Restaurateur des Cheveux de Robson

EST LE REMÈDE QUI CONVIENT VOTRE CAS.

En vente, en gros et en détail, chez, J. H. E. BRODEUR, Pharmacien,

ST-HYACINTHE



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un bris-lames à la Pointe St-Pierre," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, 14 de mars prochain, inclusivement, pour la construction d'un bris-lames à la Pointe St-Pierre, comté de Gaspé, Province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Béland, commis des Travaux publics, bureau de poste, Québec ; au bureau de l'ingénieur résident, bâtiment de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal ; au bureau du maître de poste à la Pointe St-Pierre ; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de trois mille piastres (\$3,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 20 février 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. 2f.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'Arsenal de Woodstock, N. B." seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi, le 15 mars, inclusivement, pour la construction d'un Arsenal à Woodstock, N. B.

Les plans et devis pourront être vus au bureau du maître de poste de Woodstock, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué, si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 20 février 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. 2f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour bureau de poste de Guysborough," seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi, le 20 mars prochain, inclusivement, pour la construction d'un bureau de poste à Guysborough, N. E.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de poste actuel à Guysborough, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur des formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 24 février 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2f.

papa que tu as martyrisé, notre vixux nom que tu as déshonoré. Alors, a nous deux, bandit ! Et... prends garde !

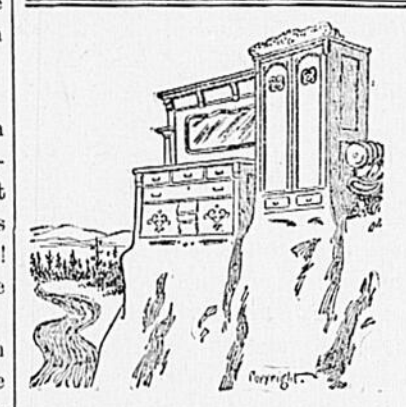
(A continuer)



Vu la maladie du Lieutenant Colonel Denis le Major T. J. Bourgeois prendra, à partir de ce jour le commandement du Régiment, jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre, PH. DONTADER, Acting adjutant.

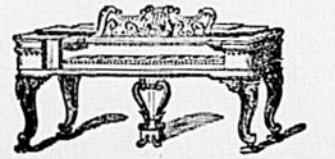
St-Hyacinthe, 19 février 1902.



C'est "du bluff" dirait quelqu'un. C'est ainsi que sont certains meubles, mais nous voulons que vous veniez voir nos meubles et les examiner avec soin sur tous les côtés. Notre désir est de vous vendre ce dont vous avez besoin, et nos prix sont aussi bas qu'un commerçant honnête peut les faire.

Simard & Godbout
252-254 RUE CASCADES
ST-HYACINTHE

PIANOS



Droits ou Carres
Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles.

S'adresser à

"La Tribune,"
St-Hyac



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour un édifice des douanes à Halifax, N.-E." seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi, le 20 mars prochain, inclusivement, pour la construction d'un édifice des douanes à Halifax, N.-E.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. C. E. Dodwell, ingénieur résident, Halifax, N.-E., ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été faite refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 24 février 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. 2f.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité d St Hyacinthe

Emporium, 10c